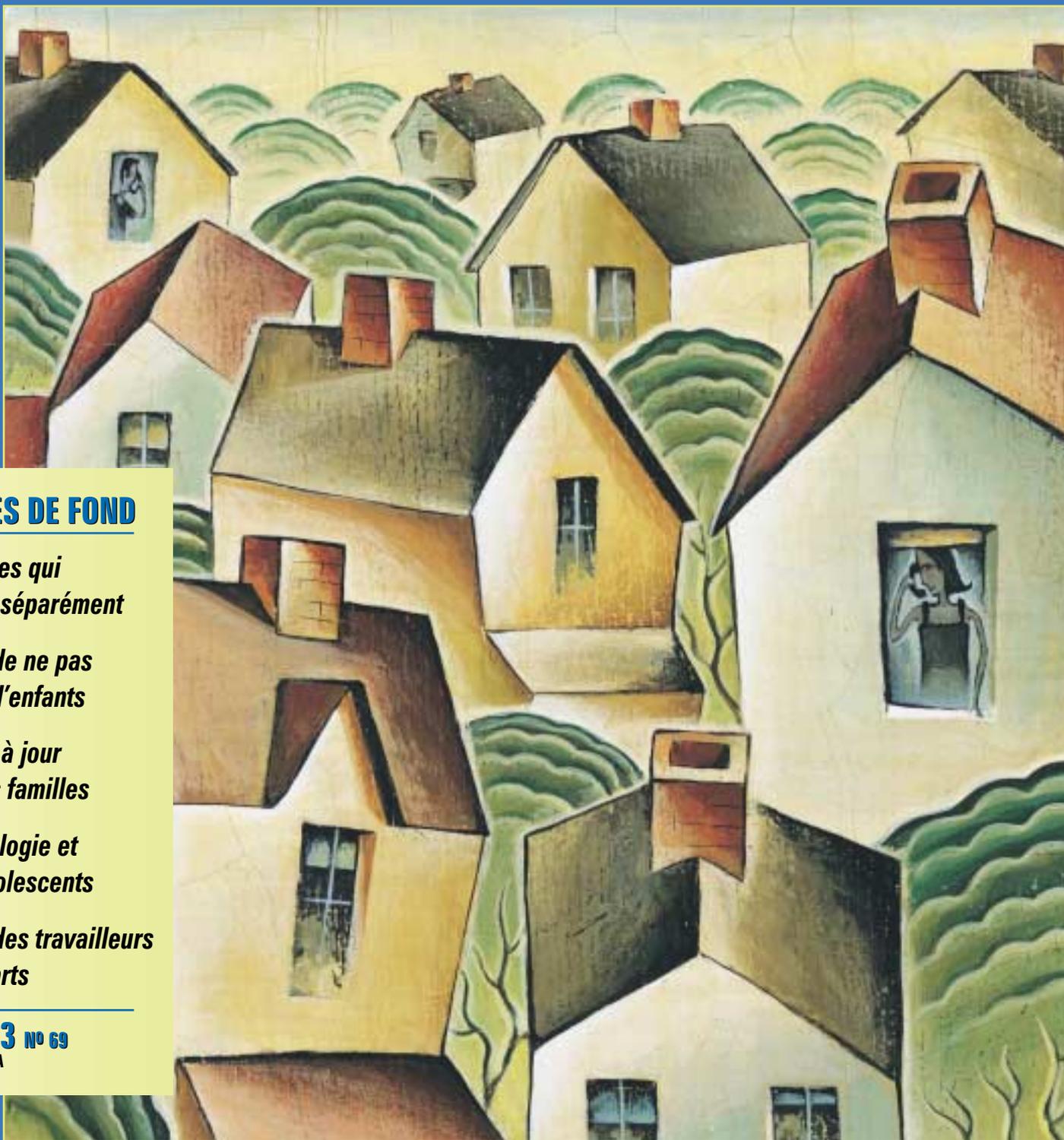


TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES

N° 11-008
AU CATALOGUE



ARTICLES DE FOND

*Les couples qui
vivent séparément*

*Le choix de ne pas
avoir d'enfants*

*Une mise à jour
sur les familles*

*La technologie et
les adolescents*

*La santé des travailleurs
de quarts*

ÉTÉ 2003 N° 69
11 \$ AU CANADA



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



À votre service...

● Commentaires sur *Tendances sociales canadiennes*?

Nous vous invitons à nous faire part de vos impressions sur les articles et tout autre contenu de *Tendances sociales canadiennes*. Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou pour tous commentaires veuillez communiquer avec :

Rédactrice en chef,
Tendances sociales canadiennes,
7^e étage, immeuble Jean Talon,
Statistique Canada,
Ottawa (Ontario),
K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387
Courriel : cstsc@statcan.ca

● Renseignements sur les commandes/abonnements

La publication *Tendances sociales canadiennes* peut être commandée à l'aide d'une des méthodes suivantes :

- Téléphone (Canada et États-Unis)
1 800 267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis)
1 877 287-4369
- Courriel
order@statcan.ca
- Poste
Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner veuillez consulter le site Web à <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/11-008-XIF.htm>

● Vous désirez d'autres renseignements?

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants (Canada et États-Unis seulement). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Ligne ATS nationale (téléscripteur)	1 800 363-7629
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements concernant le	
Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme	
des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734

TSC

Rédactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
ANNA KEMENY
ALICE PETERS

Assistant à la recherche
GILBERT MANSOUR

Gestionnaire de la production
CYNTHIA FORTURA

Coordonnatrice de la production
SHIRLEY LI

Marketing/Diffusion
ALEX SOLIS

Révisoire en chef de la version française
GINETTE LAVOIE

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION,
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Couverture
TIM ZELTNER

Comité de revue
M. BOYD, E. BOYKO, J. HAGEY,
I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS,
M.J. SHERIDAN, P. WHITE

Remerciements
M. BOUDREAU, J. CÔTÉ, C. DUCHESNE, A. MILAN,
S. PALUCK-BASTIEN, M.-P. ROBERT, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée trimestriellement.

PRIX D'ABONNEMENT :

Version imprimée : 11 \$CAN pour un numéro
36 \$CAN pour un abonnement
d'un an
Étudiants : 30 % de rabais

(plus taxes en vigueur au Canada ou frais de port à l'extérieur du Canada).

Version électronique disponible sur Internet (n° 11-008-XIF au catalogue) :

8 \$CAN pour un numéro
27 \$CAN pour un
abonnement d'un an

(plus taxes en vigueur au Canada).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, CANADA.

Publication inscrite dans **Academic ASAP**, **Academic Search Elite**, **Canadian Periodical Index**, **Canadian Serials**, **Expanded Academic ASAP**, **PAIS International**, **Periodical Abstracts**, **Periodical Abstracts Research II**, **ProQuest 5000**, **Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701
(Version imprimée)

ISSN 1481-1642
(Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Les couples qui vivent chacun chez soi 2

par Anne Milan et Alice Peters

Choisir de ne pas avoir d'enfants 8

par Susan Stobert et Anna Kemeny

Le point sur les familles 13

Les adolescents et la technologie : accès et utilisation 16

par J. Douglas Willms et Bradley A. Corbett

La santé des travailleurs de quarts au Canada 23

par Margot Shields

Au fil de l'actualité 30

Indicateurs sociaux 31

Plan de leçon : « Choisir de ne pas avoir d'enfants » 32

Illustrateur de la page couverture

Né à Flemington au New Jersey, **Tim Zeltner** est déménagé au Canada en 1980, où il a étudié l'illustration au Sheridan College. Il conçoit des illustrations pour des livres et des magazines depuis plus de 15 ans. L'American Society of Illustrators and Communication Arts a reconnu le style de peinture populaire de Tim. Ce dernier vit aujourd'hui à Toronto auprès de son épouse Jackie.

Les couples qui vivent chacun chez soi

par Anne Milan et Alice Peters



La plupart des gens veulent entretenir une relation intime avec une autre personne, mais le contexte dans lequel ce genre de relation évolue a radicalement changé. Traditionnellement, le mariage était la seule institution sociale acceptable pour les couples. Au cours des dernières décennies, toutefois, les gens se sont mariés alors qu'ils étaient de plus en plus âgés, les taux de divorce et de séparation ont augmenté et les couples qui vivent ensemble sans être mariés font désormais partie des mœurs. De nos jours, on voit très souvent des relations s'établir et se rompre au cours d'une vie et de nouveaux partenariats se créer.

Auparavant, les normes sociales imposaient qu'un couple devait se marier et vivre sous le même toit. Lorsqu'un couple ne pouvait pas vivre ensemble, on présumait que la situation n'était pas idéale et qu'elle n'était que temporaire¹. Dans la société actuelle, on parle de « partenaires non cohabitants » ou de couples « vivant chacun chez soi (VCCS) » pour décrire les couples non mariés qui vivent dans des résidences distinctes

1. I. Levin et J. Trost, « Living apart together », *Community, Work and Family*, vol. 2, n° 3, 1999, p. 279 à 294.

tout en cultivant une relation intime. Ce genre de relation peut être considéré comme une étape du processus consistant à « sortir avec quelqu'un » et précède souvent la vie en union libre ou le mariage. Ce genre de relation peut être davantage perçu comme une situation permanente par des personnes qui ne veulent pas partager un foyer ou qui sont incapables de le faire. Le présent article s'appuie sur des données tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 pour examiner les caractéristiques des particuliers qui vivent chacun chez soi.

Un Canadien sur douze fait partie d'un couple qui « vit chacun chez soi »

En 2001, 8 % de la population canadienne de 20 ans et plus faisait partie d'un couple VCCS. Ce genre de relation était le plus fréquent parmi les 20 à 29 ans (56 %). Il n'est pas étonnant que beaucoup de ces couples se composent de jeunes adultes. Les jeunes d'aujourd'hui attendent plus longtemps que ceux des générations précédentes avant de former une union. Les incertitudes par rapport au marché du travail, la poursuite d'études supérieures et le phénomène selon lequel les enfants adultes retournent (ou continuent de vivre) chez leurs parents sont à l'origine de ce changement². Quoique la plupart des jeunes adultes finissent par former une union conjugale³, faire partie d'un couple VCCS peut répondre à leurs besoins immédiats de vivre une relation amoureuse.

Vivre chacun chez soi — pas seulement réservé aux jeunes

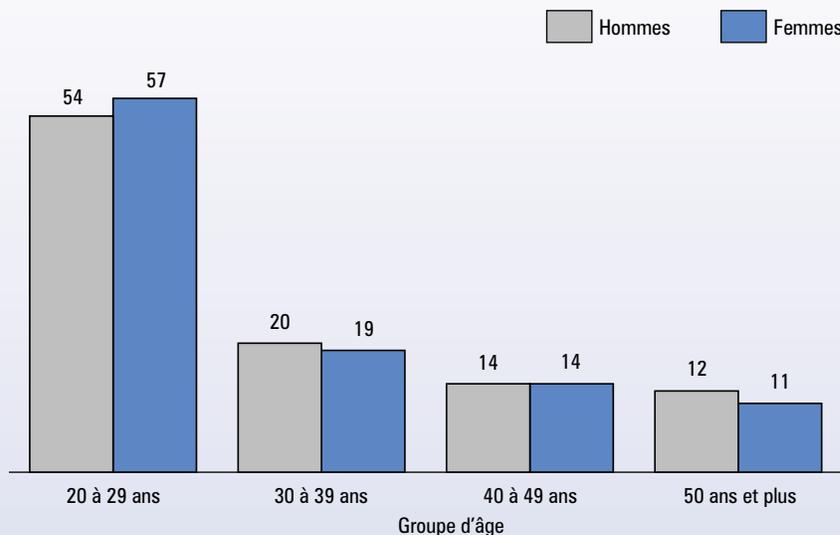
Si la majorité des couples VCCS étaient formés de jeunes adultes au moment de l'ESG de 2001, 44 % des personnes vivant dans ces couples étaient âgées de 30 ans et plus. Près de 1 personne sur 5 (19 %) en couple VCCS avait la trentaine, 14 %, la

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données utilisées dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale de 2001, pour laquelle des interviews ont été menées auprès d'un échantillon représentatif composé de plus de 24 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces. La présente étude se base sur un échantillon composé d'environ 2 190 personnes de 20 ans et plus qui n'habitaient pas avec un conjoint (légitime ou de fait) au moment de l'enquête. On a posé la question suivante aux répondants : « Avez-vous actuellement une relation intime avec une personne qui vit dans un ménage distinct? » Il est impossible de déterminer la durée de ce genre de relation.

TSC La plupart des membres de couples vivant chacun chez soi (VCCS) sont de jeunes adultes

% de couples VCCS



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

quarantaine et les 11 % restants, 50 ans et plus. Pour les personnes plus âgées, ce genre de situation pouvait représenter un moyen de garder leur propre ménage tout en vivant une relation amoureuse stable.

Les attentes culturelles et familiales influent sur la façon dont est perçu le remariage d'une personne âgée après un divorce ou un veuvage. Des

2. Voir, par exemple, M. Boyd et D. Norris, « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1999, p. 2 à 5.

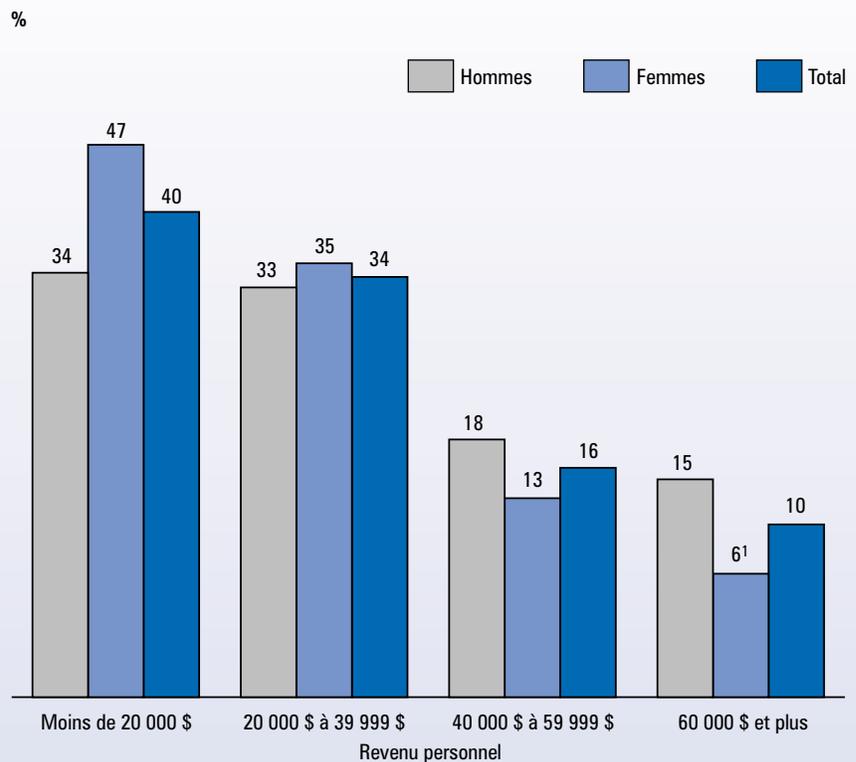
3. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, produit n° 89-576-XIF au catalogue, 2002.

études antérieures ont permis d'observer que bien des personnes âgées ne désiraient pas épouser leur partenaire⁴. Certains croient que le fait de garder leur propre logement contribue à prévenir une distribution inégale des tâches domestiques et des soins tout en permettant de conserver leur indépendance. D'autres perçoivent leur foyer comme une base solide, depuis laquelle ils peuvent mener des activités sociales avec les amis, enfants et petits-enfants. Dans toutes ces situations, vivre en couple chacun chez soi semble une solution de rechange au remariage ou à la cohabitation chez les personnes âgées. Les adultes dans la force de l'âge et les plus âgés auront vécu, dans les premières décennies du XXI^e siècle, des relations et des expériences conjugales plus variées au cours de leur vie que ceux des générations qui les ont précédés⁵, ce qui pourrait entraîner une hausse de la proportion de couples qui vivent chacun chez soi.

La plupart des couples VCCS font partie de la population active

La principale activité de la majorité des couples VCCS de 30 ans et plus l'année précédant l'enquête consistait soit à travailler, soit à chercher un emploi. Chez les 30 à 39 ans, 87 % faisaient partie de la population active, tout comme 90 % de ceux qui avaient la quarantaine. Une grande partie des jeunes dans la vingtaine qui vivaient chacun chez soi étaient également actifs (62 %), alors que 33 % étaient aux études. Quant aux personnes de 50 ans et plus, 54 % étaient actives et 36 % étaient à la retraite.

Comme deux logements coûtent plus cher qu'un seul, on peut s'attendre à ce que les couples VCCS puissent se former surtout parmi les personnes plus à l'aise financièrement. Dans certains cas toutefois, des subventions à caractère social ou des transferts de revenus peuvent soutenir les personnes à faible revenu qui ne vivent pas avec



1. Forte variabilité d'échantillonnage.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

un partenaire, comme les personnes âgées qui sont veuves (ou veufs) ou celles qui ont de jeunes enfants. Quoique la tendance ait été plus prononcée parmi les personnes qui se retrouvent dans les tranches de revenu les plus faibles, tous les niveaux de revenu étaient représentés parmi les personnes en couple VCCS en 2001 : 40 % disposaient d'un revenu personnel inférieur à 20 000 \$, 34 %, d'un revenu entre 20 000 \$ et 40 000 \$, 16 %, d'un revenu entre 40 000 \$ et 60 000 \$ et 10 %, d'un revenu personnel supérieur à 60 000 \$. Ces chiffres

s'expliquent par le fait qu'une grande partie des personnes dans la vingtaine en couple VCCS sont des étudiants ou encore depuis peu sur le marché du travail.

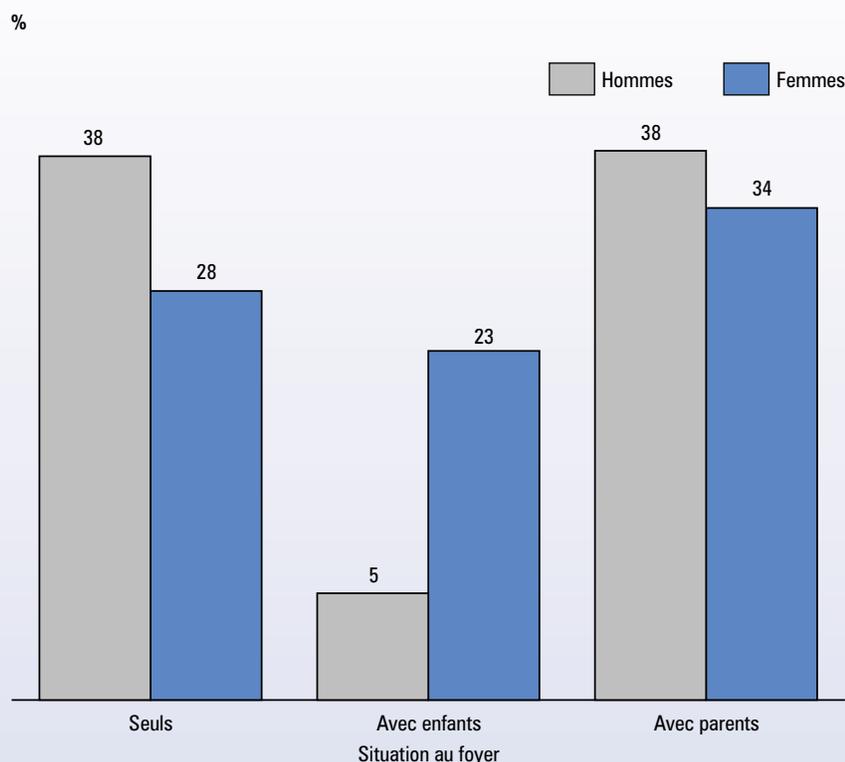
Avoir des personnes à charge est une raison fréquemment invoquée pour ne pas vivre avec un partenaire

L'une des raisons pour lesquelles des personnes en couple ne vivent pas au même endroit, c'est qu'elles ont la charge d'autres personnes⁶. Par exemple, l'un des membres du couple, ou les deux, peut avoir des enfants. Le

4. V. Caradec, « Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés" », *Population*, n° 4/5, juillet-octobre 1996, p. 897 à 928.

5. T. Cooney et K. Dunne, « Intimate relationships in later life, current realities, future prospects », *Journal of Family Issues*, vol. 22, n° 7, 2001, p. 838 à 858.

6. Levin et Trost, *op. cit.*



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

fait de ne pas vouloir qu'un autre adulte se joigne au ménage à cause des enfants ou d'avoir de la difficulté à attirer un partenaire cohabitait sont peut-être des raisons fondamentales qui amènent l'établissement d'une relation de couple VCCS. Les femmes sont plus susceptibles d'être à la tête d'une famille monoparentale ou de se voir accorder la garde des enfants après la dissolution d'une union⁷. En 2001, 23 % des femmes dans une relation de couple VCCS vivaient dans un ménage ayant des enfants, alors que seuls 5 % des hommes étaient dans cette situation.

Le fait de vivre avec un parent âgé ou d'en avoir la charge peut être, pour un couple, une autre raison de ne pas cohabiter. En 2001, 36 % des membres d'un couple VCCS habitaient avec un parent ou des parents (38 %

d'hommes et 34 % de femmes). Si de nombreux jeunes adultes vivent avec leurs parents pour faire des économies, les personnes plus âgées qui habitent avec leurs parents fournissent probablement à ceux-ci des soins quelconques. Une étude antérieure a révélé que la responsabilité des soins aux aînés était passée des institutions aux familles. En 1996, 2,1 millions de Canadiens s'occupaient de membres de leur famille plus âgés; les deux tiers de ces Canadiens avaient de 30 à 59 ans⁸.

Une autre étude a révélé que les deux tiers (66 %) des membres d'un couple VCCS affirment qu'ils ont choisi ce mode de vie en raison de pressions externes, habituellement familiales ou professionnelles; 34 % indiquent le faire pour préserver leur indépendance⁹. Dans les deux cas, ce

genre de relation représente une solution de rechange pratique pour éviter d'introduire une autre personne dans le ménage. Il est possible que ces personnes préfèrent demeurer dans un milieu qui leur est familier, continuer à assumer leurs responsabilités envers des enfants ou des parents, ou travailler, tout en maintenant une relation intime.

Quoique dans l'ensemble, beaucoup de membres d'un couple VCCS cohabitent avec d'autres membres de leur famille, environ un tiers vivent seuls (28 % des femmes et 38 % des hommes), une proportion qui augmente avec l'âge. En 2001, près de 16 % des 20 à 29 ans qui étaient membres d'un couple VCCS vivaient seuls. Cette proportion atteignait respectivement 79 % et 72 % pour les hommes et les femmes de 50 ans et plus. S'adapter à une nouvelle situation peut être une source de tension pour les personnes âgées (par exemple après un veuvage¹⁰). En outre, un couple qui s'apprête à cohabiter doit décider où il habitera et quelles possessions il conservera et lesquelles il partagera¹¹.

De nombreux couples VCCS souhaiteraient vivre en union libre

Près de la moitié des membres d'un couple VCCS, hommes ou femmes, prévoient vivre un jour en union libre

7. Statistique Canada, *Rétrospective sur la famille*, produit n° 89-575-XIF au catalogue, 2002; Statistique Canada, *Divorces*, produit n° 84F0213XPB au catalogue, 2002.

8. J.A. Frederick et J.E. Fast, « Le profil des personnes qui prodiguent des soins aux aînés », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1999, p. 29 à 34.

9. C. Villeneuve-Gokalp, « Vivre en couple chacun chez soi », *Population*, n° 5, septembre-octobre 1997, p. 1050 à 1082.

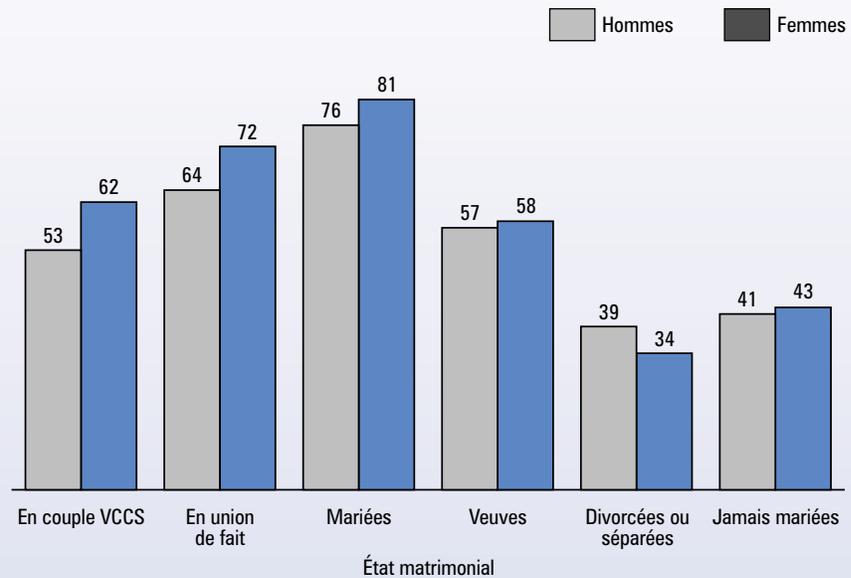
10. I. Bess, « Les veuves qui vivent seules », *Tendances sociales canadiennes*, été 1999, p. 2 à 5.

11. Levin et Trost, *op. cit.*

avec leur partenaire actuel. Quant à l'autre moitié, soit que ces personnes ne voulaient pas que leur relation passe à l'étape suivante, soit qu'elles étaient indécises. L'âge influe également, selon que les personnes membres d'un couple VCCS s'attendent à vivre un jour en union libre. Tandis que 57 % des 20 à 29 ans qui vivent dans ce genre de relation prévoient que celle-ci se transformera en cohabitation, cette proportion diminue pour les 30 à 39 ans (46 %) et les 40 à 49 ans (48 %) et elle chute à 26 % pour les 50 ans et plus. Ce résultat correspond au fait que les personnes âgées seraient plus ancrées dans leurs habitudes et qu'elles préfèrent conserver leur propre logement lorsqu'elles amorcent une relation¹².

Les attentes de vivre éventuellement en union libre avec le partenaire actuel dépendent également de la situation domestique des partenaires. Environ la moitié des femmes faisant partie d'un couple VCCS et habitant dans un ménage avec des enfants ou avec un ou plusieurs parents prévoient vivre un jour en union libre avec leur partenaire actuel. Une étude britannique a permis de constater qu'un tiers des femmes sans enfants, âgées de moins de 35 ans et qui ne se sont jamais mariées faisaient partie d'un couple VCCS, et qu'environ 30 % d'entre elles ne prévoient ni vivre avec leur partenaire actuel ni se marier avec lui¹³. Le fait que les femmes participent davantage au marché du travail et qu'elles connaissent l'autonomie financière peut refléter une attitude moins ouverte face à l'engagement dans une union qui pourrait empiéter sur leurs relations actuelles avec leurs familles, leurs amis ou d'autres réseaux sociaux. Cependant, seuls 32 %¹⁴ des hommes faisant partie d'un couple VCCS et habitant dans un ménage avec des enfants pensaient vivre un jour en union libre avec leur partenaire actuelle, par rapport à 60 % des hommes qui vivaient avec leurs parents.

% de personnes qui estimaient qu'il était très important d'avoir une relation à long terme



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

Les relations de couples VCCS ne sont pas nécessairement synonymes de « jusqu'à ce que la mort nous sépare »

Les personnes en couple VCCS percevaient l'importance d'une relation à long terme quelque peu différemment de celles qui s'étaient mariées ou qui vivaient en union libre. Par exemple, la proportion de femmes membres d'un couple VCCS qui estimaient qu'il était très important d'avoir une relation à long terme pour être heureuses dans la vie était plus faible (62 %) que celle des femmes qui vivaient en union libre (72 %) ou qui étaient mariées (81 %). Ces résultats étaient similaires pour les hommes : 53 % des hommes faisant partie d'un couple VCCS croyaient qu'il était très important d'avoir une relation à long terme, par rapport à 64 % des hommes vivant en union libre et à 76 % des hommes mariés. Comme il fallait peut-être s'y attendre, les personnes

divorcées ou séparées étaient moins susceptibles de croire qu'il était très important d'avoir une relation à long terme pour être heureux (34 % des femmes et 39 % des hommes).

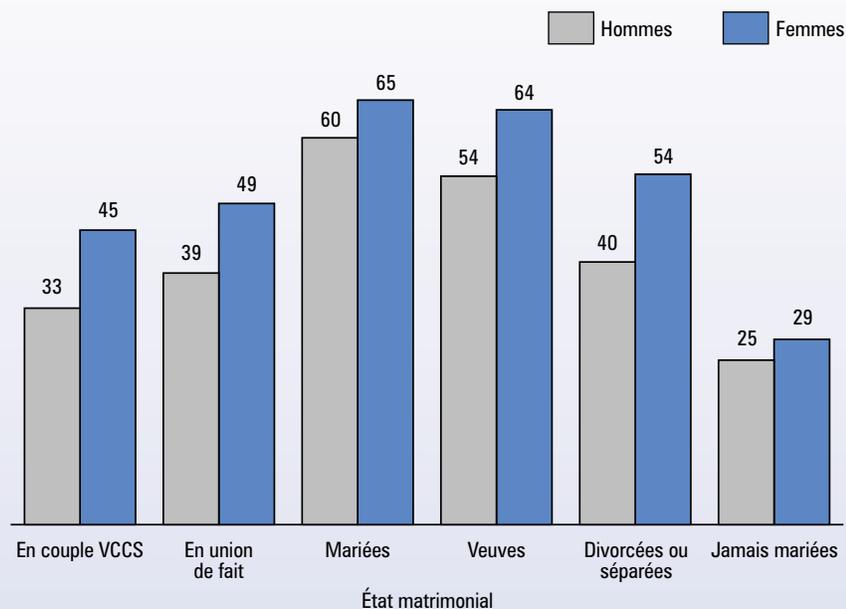
Les personnes en couple VCCS avaient également moins tendance à penser qu'il était très important d'avoir au moins un enfant pour être heureux dans la vie que les personnes engagées dans d'autres types de relation. Seuls les hommes (25 %) et les femmes (29 %) jamais mariés étaient moins susceptibles que les personnes VCCS de croire que d'avoir des enfants était très important pour être

12. Caradec, *op. cit.*

13. J.F. Ermisch, *Personal relationships and marriage expectations: Evidence from the 1998 British Household Panel Study*, Colchester (Angleterre), Institute for Social and Economic Research, 2000.

14. Forte variabilité d'échantillonnage.

% de personnes qui estimaient qu'il était très important d'avoir des enfants



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

heureux dans la vie. La proportion de femmes membres d'un couple VCCS, par exemple, qui estimaient qu'il était très important d'avoir des enfants pour être heureuses dans la vie était plus faible (45 %) que celle des femmes qui vivaient en union libre (49 %) ou qui étaient mariées (65 %). Ces résultats étaient similaires pour les hommes : 33 % des hommes faisant partie d'un couple VCCS croyaient qu'il était très important d'avoir un enfant, par rapport à 39 % des hommes vivant en union libre et à 60 % des hommes mariés.

Résumé

Le fait d'entretenir une relation intime avec quelqu'un en vivant dans un logement distinct peut être perçu comme une étape du processus consistant à « sortir avec quelqu'un » pour les jeunes ou les personnes qui ne se sont jamais mariées. Cependant, les personnes plus âgées ou ayant déjà

été mariées vivent aussi ce genre de relation. Les fluctuations du marché du travail, des niveaux d'études plus élevés, des responsabilités familiales et des situations domestiques qui évoluent, l'augmentation du taux de divorce et de séparation, le niveau de vie plus élevé et une espérance de vie plus longue : tous ces facteurs contribuent à la prévalence des couples VCCS.

Pour certains, le fait d'avoir une relation intime avec une personne vivant dans un ménage distinct est une question de respect de l'autonomie de chacun. Le fait de vivre séparément peut aussi permettre à chacun d'être sûr de son engagement avant de passer à l'étape suivante¹⁵. D'autres peuvent avoir déjà vécu une situation de couple dite « traditionnelle » et souhaitent maintenant essayer un autre type de relation avec un nouveau partenaire. Pour d'autres encore qui s'occupent d'enfants ou de parents âgés, ou qui poursuivent

leurs études ou leur carrière dans des endroits différents, la solution pratique pourrait être de vivre chacun chez soi tout en s'engageant dans une relation. Qu'il s'agisse d'une situation temporaire ou permanente, « vivre chacun chez soi » permet aux Canadiens de maintenir un équilibre entre leur besoin d'indépendance et leur besoin d'intimité.

15. B. Bawin-Legrow et A. Gauthier, « Regulation of intimacy and love semantics in couples living apart together », *Revue internationale de sociologie*, vol. 11, n° 1, 2001, p. 39 à 46.

Choisir de ne pas avoir d'enfants

par Susan Stobert et Anna Kemeny

« Nous sommes un groupe d'adultes qui avons au moins un point commun : nous ne voulons pas d'enfants... Nous nous décrivons comme "exempts d'enfants" plutôt que "sans enfants", parce que, selon nous, cette dernière expression dénote un manque ou une privation — et ce n'est pas notre cas. Nous nous considérons comme EXEMPTS d'enfants — exempts de la perte de liberté personnelle, d'argent, de temps et d'énergie qu'entraîne le fait d'être parents. » [traduction]

Ainsi débute la page d'accueil de « childfree.net », l'un des nombreux sites Web consacrés au soutien et à l'information des personnes qui ont décidé de ne pas avoir d'enfants. Ce genre de réseau de soutien peut être fort nécessaire. Quoique le fait de ne pas avoir d'enfants par choix soit aujourd'hui plus facile à assumer qu'il y a 30 ans, avoir des enfants est encore la norme. En effet, une majorité écrasante de familles (65 %) a des enfants. Celles qui décident de ne pas en avoir sont en minorité et se sentent souvent forcées de se justifier. Il semble que notre société « enfant-centrique » ait tendance à faire en sorte que les couples sans enfants se sentent inadéquats, tenus à l'écart, jugés ou mal compris¹.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Les données de cet article sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 sur la famille et les amis. En plus d'être une mine d'information sur les diverses caractéristiques sociodémographiques des particuliers et des familles, l'ESG couvre des sujets comme les antécédents matrimoniaux, l'union libre, les enfants biologiques, adoptés ou issus d'une union antérieure, le départ du foyer familial et l'intention d'avoir des enfants, pour n'en citer que quelques-uns. L'enquête a été menée entre février et décembre 2001 auprès de plus de 24 000 répondants de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces.

L'une des questions posées aux répondants était « Prévoyez-vous avoir des enfants? ». Il est toutefois important de noter que l'intention d'avoir des enfants ne correspond pas forcément aux actions subséquentes. Il n'est pas rare qu'avec l'âge, les gens — les femmes en particulier — changent d'avis et décident de devenir parents après tout.

Toutefois, la tendance à avoir moins d'enfants ou pas d'enfants du tout fait son chemin. Pour diverses raisons — plus longue scolarité, plus grande activité des femmes sur le marché du travail, moyens de contraception efficaces et mariage à un âge plus avancé, pour ne citer que celles-là —, le taux de fécondité a progressivement décliné au cours du siècle dernier (sauf à l'époque du baby-boom). En effet, l'indice synthétique de fécondité par femme a chuté de 3,5 à 1,5 enfants de 1921 à 1999². Aux femmes qui ont moins d'enfants s'ajoutent celles toujours plus nombreuses qui n'en ont aucun.

Qui sont les jeunes adultes exempts d'enfants au Canada? Puisant dans les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001, le présent article permet d'étudier les caractéristiques socio-démographiques — état matrimonial,

1. www.childfree.net (site consulté en novembre 2002); C. Clausen, « To have or not to have », *Utne Reader*, juillet-août 2002, www.utne.com (site consulté en novembre 2002).
2. *Rapport sur l'état de la population au Canada*, sous la direction d'Alain Bélanger, produit n° 91-209-XPF au catalogue de Statistique Canada, 2002, p. 24.

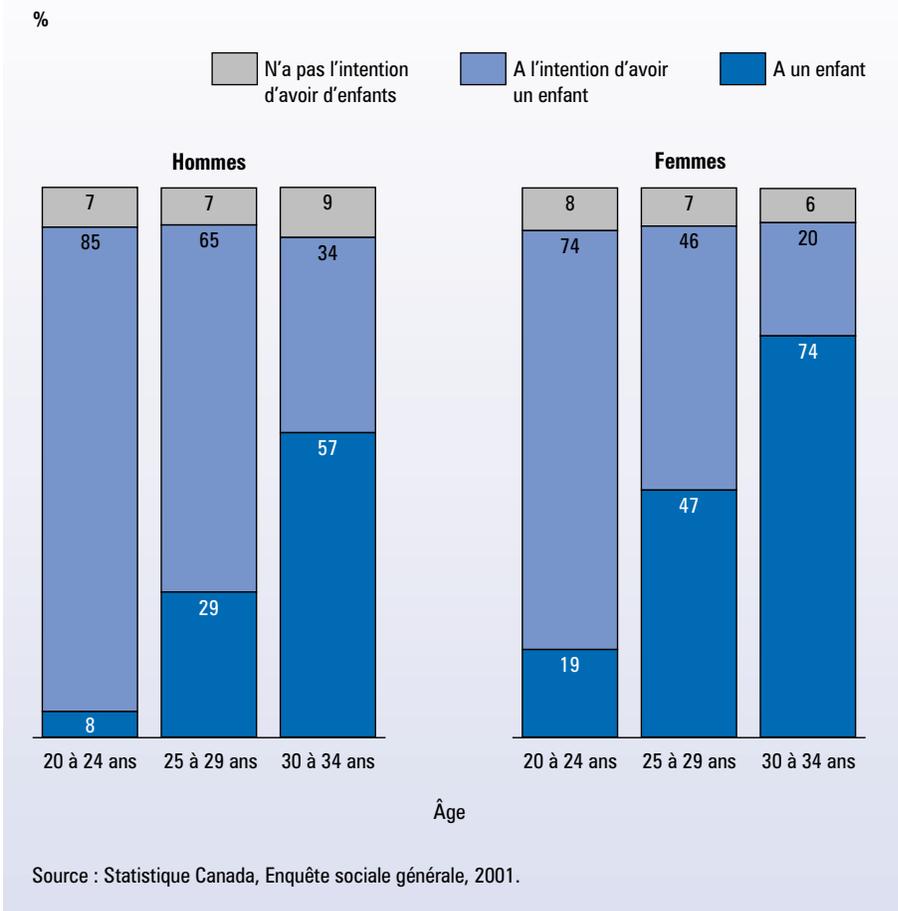
religion, pays de naissance, niveau de scolarité et revenu — des Canadiens de 20 à 34 ans qui, lors de l'enquête, n'avaient aucune intention d'avoir d'enfants. En outre, il permet d'examiner les expériences que ces personnes ont vécues dans leur enfance et l'importance que celles-ci accordent au mariage, aux enfants et à leur carrière.

Seule une petite proportion de jeunes Canadiens n'a pas l'intention d'avoir d'enfants

La vaste majorité des jeunes Canadiens indiquent vouloir au moins un enfant. En 2001, seulement 7 % des Canadiens de 20 à 34 ans, soit 434 000 personnes, ont révélé qu'ils n'avaient pas l'intention d'avoir d'enfants. Quoiqu'il existe une différence entre les hommes et les femmes quant au moment où ils deviennent parents — par exemple, 72 % des femmes de 30 à 34 ans ont un enfant, alors que seulement 54 % des hommes du même âge en ont un — la proportion de ceux qui ne veulent pas d'enfants est relativement semblable : 7 % pour les femmes et 8 % pour les hommes.

Tandis que la proportion des Canadiens qui ont des enfants augmente avec l'âge (18 % des personnes de 20 à 24 ans ont au moins un enfant, par rapport à 64 % de celles de 30 à 34 ans), le pourcentage de ceux qui n'ont aucune intention d'en avoir reste étonnamment constant pendant ces 15 années : environ 7 % et 8 % pour les femmes et les hommes respectivement. Cependant, entre 20 et 34 ans, la proportion de personnes qui n'ont pas d'enfants mais qui ont l'intention d'en avoir diminue nettement, chutant de 75 % à 27 %.

Diverses raisons sont à l'origine de l'intention de ne pas avoir d'enfants. Pour certains, il peut s'agir de raisons médicales. D'autres, même s'ils n'ont jamais consciemment décidé de ne pas avoir d'enfants, peuvent se trouver dans une situation peu favorable à l'éducation des enfants. Ils peuvent,



par exemple, ne pas avoir rencontré le bon partenaire, vivre avec un partenaire qui ne veut pas d'enfants ou avoir une carrière si exigeante ou enrichissante qu'elle ne leur laisse pas le temps de s'occuper d'un enfant. Il y a ensuite ceux qui ont toujours su qu'ils ne voulaient pas d'enfants. Ce dernier groupe comprend les personnes qui n'aiment tout simplement pas les enfants et celles qui invoquent des raisons religieuses ou environnementales pour justifier leur choix³.

Alors que les raisons de ne pas envisager de fonder une famille peuvent découler de n'importe lequel des points précités, l'infécondité attribuable aux troubles médicaux est très rare dans ce groupe d'âge. En effet, environ 2 % des jeunes Canadiens seulement signalaient que leur parte-

naire ou eux-mêmes ne pouvaient pas avoir d'enfants. Il est donc plus probable que les personnes de 20 à 34 ans prévoient ne pas avoir d'enfants parce qu'elles en décident ainsi ou parce que le contexte ne s'y prête pas, comme susmentionné.

Près de 1 célibataire sur 10 prévoit ne pas avoir d'enfants

D'après les données de l'ESG, il existe un lien évident entre l'état matrimonial et l'intention d'avoir des enfants. Dans presque tous les cas, les célibataires (jamais mariés) sont plus

3. M. Cain, *The Childless Revolution: What It Means to Be Childless Today*, Cambridge (Massachusetts, É.-U.), Perseus Publishing, 2001, p. 15 à 23.

susceptibles que les personnes formant un couple d'indiquer qu'ils ne s'attendent pas à avoir d'enfants. En 2001, quelque 9 % des célibataires ont déclaré qu'ils ne prévoyaient pas avoir d'enfants, par rapport à 5 % des personnes mariées ou vivant en union libre.

On pouvait bien sûr s'y attendre. Même si le fait d'avoir des enfants hors mariage soit de plus en plus fréquent et que les décisions d'être parents et l'état matrimonial deviennent de moins en moins interdépendantes, la plupart des enfants naissent de couples dont la relation est sérieuse. D'après Heaton et ses collègues, « les considérations pratiques relatives au fait d'éduquer des enfants tout en gagnant sa vie sont plus faciles à résoudre en couple, et les enfants ont tendance à bénéficier du fait de vivre dans un ménage avec leurs deux parents⁴. » [traduction]

Les Canadiens ayant une appartenance religieuse sont plus susceptibles de vouloir des enfants

Les traditions religieuses sont généralement liées aux valeurs et aux attitudes en faveur du mariage et de la fondation d'une famille. Des études démontrent qu'il existe une association positive entre la pratique religieuse et les attitudes traditionnelles quand il s'agit de fonder une famille. Par exemple, les données de l'ESG de 1995 indiquent que les personnes — hommes et femmes — qui assistaient chaque semaine aux services religieux accordaient une plus grande importance aux relations à long terme, au mariage et au fait d'avoir au moins un enfant que celles qui n'y assistaient jamais⁵.

En effet, l'ESG de 2001 confirme que les Canadiens n'ayant aucune appartenance religieuse (une autre mesure de la dévotion) sont plus susceptibles de ne pas envisager de fonder une famille que ceux qui se disent croyants : parmi les 20 à 34 ans,



Les Canadiens célibataires étaient presque deux fois plus susceptibles que les Canadiens mariés de ne pas vouloir d'enfants

% de personnes de 20 à 34 ans n'ayant pas l'intention d'avoir d'enfants

Total	7
Hommes	8
Femmes	7
Mariés ou vivant en union libre	5
Célibataires (jamais mariés)	9
Ayant une appartenance religieuse	6
N'ayant aucune appartenance religieuse	12
Personnes nées au Canada	8
Personnes nées à l'extérieur du Canada	5
Diplôme universitaire ou collégial	7
Diplôme d'études secondaires	7
Études secondaires non terminées	7

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

12 % des personnes n'ayant aucune appartenance religieuse prévoyaient ne pas avoir d'enfants par rapport à 6 % des Canadiens croyants.

Différentes cultures donnent lieu à différentes réalités, valeurs et aspirations. Si les familles de nombreux pays développés rapetissent, les grandes familles sont encore la norme dans plusieurs autres parties du monde. Le rôle des femmes, la conjoncture économique, la religion, les systèmes de sécurité sociale et l'accès à des moyens de contraception efficaces ne sont que quelques-uns des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la fécondité. Beaucoup de ces facteurs varient d'un endroit à l'autre. La décision d'avoir ou non des enfants dépend donc, du moins dans une certaine mesure, du pays dans lequel est née une personne. En effet, d'après les données de l'ESG de 2001, le lieu de naissance fait réellement une différence pour ce qui est de la fondation d'une famille : 5 % des personnes nées à l'extérieur du Canada indiquaient ne pas avoir l'intention d'avoir d'enfants,

par rapport à 8 % des personnes nées au Canada.

Le niveau de scolarité, le revenu et l'intention d'avoir des enfants sont interdépendants

Le lien entre le revenu, le niveau de scolarité et l'infécondité n'est ni simple ni direct. D'une part, un niveau de scolarité plus élevé, et le revenu plus élevé qui en découle habituellement, augmente le coût de renonciation (p. ex. salaire perdu) lié au fait d'avoir des enfants. D'autre part, l'éducation d'un enfant est une entreprise coûteuse (on estime que l'éducation d'un enfant jusqu'à son 18^e anniversaire coûte plus

4. T. Heaton, C. Jacobson et K. Holland, « Persistence and change in decisions to remain childless », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, n° 2, mai 1999, p. 533.

5. W. Clark, « Pratiques religieuses, mariage et famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1998, p. 2 à 7.

	% de personnes de 20 à 34 ans n'ayant pas l'intention d'avoir d'enfants
A eu une enfance heureuse	7
N'a pas eu une enfance heureuse	9
Indiquait être proche de son père	7
Indiquait ne pas être proche de son père	8
Indiquait être proche de sa mère	7
Indiquait ne pas être proche de sa mère	10
Le bonheur dépend du fait d'être marié	4
Le bonheur ne dépend pas du fait d'être marié	15
Le bonheur dépend du fait d'être en couple	6
Le bonheur ne dépend pas du fait d'être en couple	26
Le bonheur dépend du fait d'avoir un enfant	1
Le bonheur ne dépend pas du fait d'avoir un enfant	35
Le bonheur dépend du fait d'avoir un emploi	7
Le bonheur ne dépend pas du fait d'avoir un emploi	5

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

de 150 000 \$ au Canada), et les personnes ayant une meilleure situation financière peuvent plus facilement s'acquitter de ces dépenses⁶. Étant donné ces deux tendances concurrentes, l'incidence du revenu et du niveau de scolarité tendent à s'annuler⁷.

D'après l'ESG de 2001, le niveau de scolarité ne semble pas être lié à l'intention d'avoir des enfants. Que les personnes de 20 à 34 ans soient diplômées d'un collège ou d'une université ou qu'elles n'aient pas terminé leurs études secondaires, 7 % d'entre elles prévoient ne pas avoir d'enfants. Les personnes dont le niveau de scolarité se situe entre les deux — études secondaires terminées, études collégiales non terminées ou cours d'une école professionnelle — affichaient la même tendance : 7 % d'entre elles indiquaient ne pas vouloir d'enfants.

Le niveau de scolarité peut également influencer sur l'attitude et le comportement, pour des raisons non économiques, et ce, surtout chez les

femmes. Les résultats de nombreuses études indiquent que les femmes sont plus susceptibles de retarder le moment d'avoir des enfants si elles poursuivent leurs études, de la même façon qu'elles sont plus susceptibles de retarder la poursuite de leurs études si elles deviennent mères. Les contraintes de temps ont tendance à être une entrave au double rôle d'étudiant et de parent. L'éducation peut aussi changer les croyances liées à l'importance des enfants et peut offrir d'autres buts, particulièrement pour les femmes. En revanche, la possibilité d'obtenir une meilleure rémunération, souvent liée à un niveau de scolarité plus élevé, peut être plus grande chez les hommes. D'ailleurs, le fait d'avoir une situation financière

favorable augmente la probabilité qu'ils se marient et aient des enfants⁸.

L'importance que les couples accordent à leur relation a une incidence sur leur intention d'avoir des enfants

On a des raisons de croire que les expériences vécues dans l'enfance ont des répercussions sur presque toutes les facettes de la vie, dont les relations à l'âge adulte, l'interaction entre parents et enfants et, comme on pourrait s'y attendre, le désir d'avoir des enfants. Fait intéressant, les données de l'ESG de 2001 montrent que les souvenirs d'une enfance heureuse ne changent en rien la décision de fonder une famille; quoique 7 % des personnes qui ont eu une enfance heureuse

6. L'Institut Vanier de la famille, *Profil des familles canadiennes*, partie 59, www.vifamily.ca/ivf/profiling (site consulté le 4 décembre 2002).

7. Heaton et autres, *op. cit.*, p. 532.

8. Heaton et autres, *op. cit.*, p. 532 et 533.

et 9 % de celles pour lesquelles cela n'a pas été le cas prévoyaient ne pas avoir d'enfants, cette différence n'était pas statistiquement significative. De même, le souvenir d'avoir été proche de sa mère ou de son père sur le plan affectif n'était pas associé aux différentes tendances relatives à la fondation d'une famille.

L'importance accordée au mariage avait toutefois une incidence considérable pour ce qui est de fonder ou non une famille. Alors que seulement 4 % des Canadiens qui qualifiaient le mariage d'important ou de très important pour leur bonheur signalaient ne pas vouloir d'enfants, c'était le cas de 15 % de ceux qui indiquaient que le mariage n'était pas très important ou pas important du tout pour leur bonheur.

Cette différence était encore plus prononcée chez les personnes qui estimaient que de faire partie d'un couple était important ou très important pour leur bonheur et chez celles qui n'étaient pas de cet avis. Seulement 6 % des personnes qui croyaient que leur bonheur dépendait d'une relation de couple à long terme prévoyaient ne pas avoir d'enfants, contre 26 % de celles qui indiquaient que faire partie d'un couple n'était pas important ou pas important du tout pour leur bonheur.

Résumé

Les Canadiens de 20 à 34 ans qui décident de ne pas avoir d'enfants représentent une proportion modeste,

mais significative, de la population. De nombreuses raisons font que certaines personnes décident de ne pas avoir d'enfants. Il y a, entre autres, celles de n'en avoir jamais voulu, de ne pas se trouver dans des circonstances propices, ou d'avoir des préoccupations d'ordre religieux ou environnemental.

Malgré l'affaiblissement du lien entre enfants et mariage, le fait d'avoir des enfants est encore associé à une relation sérieuse et il est raisonnable de trouver moins d'infécondité chez les personnes mariées. Les personnes n'ayant aucune appartenance religieuse sont plus susceptibles d'envisager de ne pas avoir d'enfants que celles qui se disent croyantes. En outre, les Canadiens qui estiment que le fait d'être marié ou de faire partie d'un couple n'est pas du tout important pour leur bonheur sont considérablement plus susceptibles de ne pas souhaiter avoir d'enfants que ceux pour lesquels ces relations sont très importantes.



Susan Stobert est chef de l'Enquête sociale générale à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada et **Anna Kemeny** est rédactrice principale de *Tendances sociales canadiennes*.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS :

1 800 263-1136

Pour commander des publications,
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES : 1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca
SERVICE NATIONAL ATS : 1 800 363-7629

STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES HUIT CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
 Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
 Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut
 Montréal (Qc) : (514) 283-5725
 Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
 Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
 Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
 Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
 Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
 Regina (Sask.) : (306) 780-5405
 Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
 Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027
 Télécopieur : (780) 495-5318

Colombie-Britannique et Yukon
 Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
 Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
 (613) 951-8116
 Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

ou par téléphone au (613) 951-7277 ou 1 800 700-1033; ou par télécopieur au (613) 951-1584 ou 1 800 889-9734; ou par Internet à order@statcan.ca.

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Le point sur les familles

Le présent article est une adaptation de « Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit », publié le 22 octobre 2002 dans le cadre de la diffusion des données sur les familles du Recensement de 2001. Cet article est disponible dans le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : www12.statcan.ca/francais/census01/products/analytic/companion/fam/pdf/96F0030XIF2001003.pdf.

Grâce à la diffusion des données du Recensement de 2001, un nombre important de nouvelles données sur la situation des familles canadiennes est maintenant disponible. Le présent article donne un aperçu des principaux changements survenus au sein des familles ainsi que de leurs modalités de vie au cours des 20 dernières années.

Les Canadiens continuent à se marier et à avoir des enfants. Cependant, les antécédents matrimoniaux deviennent plus complexes. Le nombre d'unions libres, de familles monoparentales, de ménages de plus petite taille et de personnes vivant seules augmente.

En 2001, la proportion de « familles traditionnelles » — mère, père et enfants — a continué de diminuer, alors que celle des familles sans enfants à la maison était à la hausse. Les couples mariés ou en union libre ayant des enfants de 24 ans et moins à la maison représentaient seulement 44 % de toutes les familles du Canada, alors qu'en 1981, ils en constituaient 55 %. En même temps, les couples

n'ayant pas d'enfants à la maison représentaient 41 % de toutes les familles, soit une hausse par rapport à 34 % en 1981. En 2001, le pourcentage de familles monoparentales s'élevait à 16 % de toutes les familles, par rapport à 11 % en 1981.

Plusieurs facteurs tels la baisse de la fécondité, le report des grossesses ou l'accroissement du nombre de couples sans enfants peuvent expliquer ce changement des modalités de vie. En outre, comme l'espérance de vie augmente, les couples passent une plus longue période de leur vie sans enfants au foyer, alors que ceux-ci ont grandi et quitté la maison.

Les unions libres sont de plus en plus fréquentes, surtout chez les jeunes

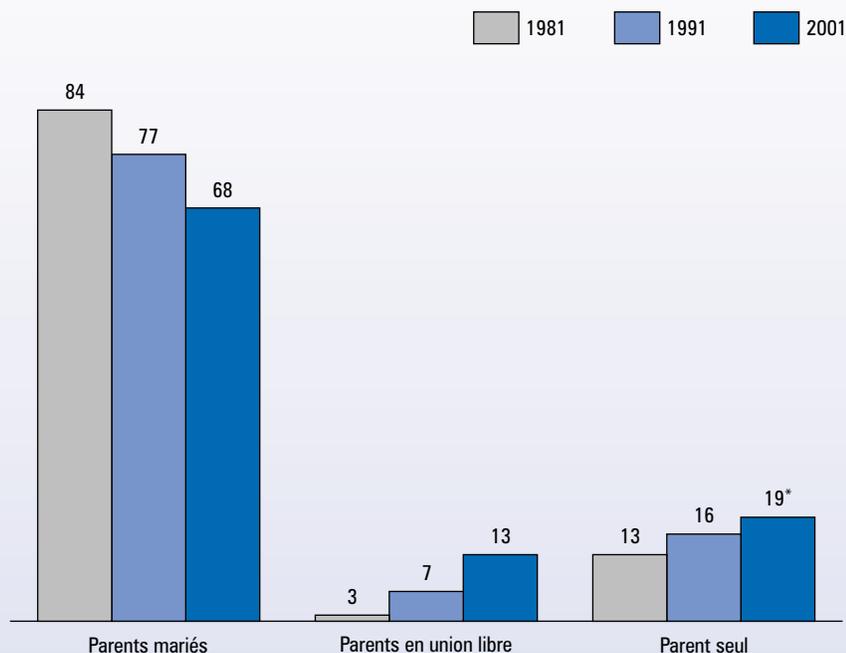
La proportion de couples en union libre est à la hausse. En 2001, 16 % de tous les couples vivaient en union libre, par rapport à 6 % seulement en 1981. Le taux en 2001 était de beaucoup plus élevé que celui des États-Unis, où 8 % des couples vivaient en union libre. Ce taux était

toutefois beaucoup moins élevé que celui de la Suède (30 %) et de la Norvège (24 %). La tendance des couples à former des unions libres était plus forte au Québec, où 30 % de tous les couples vivaient en union libre en 2001, un taux comparable à celui de la Suède.

Bien que les unions libres soient plus répandues chez les jeunes, elles deviennent de plus en plus acceptables chez les générations plus âgées. En 2001, 48 % des 20 à 29 ans qui formaient un couple vivaient en union libre, comparativement à 5 % des 55 ans et plus. Ce type d'union continue toutefois d'être moins stable que les mariages. Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001, les femmes vivant en union libre dès leur première union étaient deux fois plus susceptibles de voir leur union se terminer par une séparation que celles dont la première union était un mariage¹.

1. Statistique Canada, *La diversification de la vie conjugale au Canada*, produit n° 89-576-XIF au catalogue, 2002, p. 8.

% d'enfants de 0 à 14 ans



* Comprend environ 1 % des enfants vivant selon d'autres modalités de vie.
Source : Statistique Canada, recensements de la population.

Un plus grand nombre d'enfants vivent avec des parents en union libre et au sein de familles monoparentales

Il est de plus en plus accepté qu'on élève des enfants en union libre, même si le fait d'avoir des enfants soit encore plus répandu dans les mariages. En 2001, 46 % des familles dont le couple vivait en union libre comprenaient des enfants nés de cette union ou d'une relation antérieure. En 1981, ce pourcentage était de 34 %. Pour ce qui est des enfants, environ 13 % de ceux qui avaient moins de 15 ans vivaient dans une telle famille en 2001, comparativement à 3 % en 1981. Toutefois, cette moyenne nationale masque de grandes différences entre les provinces. Alors que 29 % des enfants de 15 ans et moins vivaient avec des parents en union libre au Québec, seulement 8 %

des enfants avaient ces modalités de vie dans le reste du Canada.

Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), les enfants vivent la séparation de leurs parents alors qu'ils sont de plus en plus jeunes. En outre, les enfants nés d'une union libre sont plus susceptibles de voir leurs parents se séparer. Des recherches révèlent également que les enfants ayant vécu la séparation ou le divorce de leurs parents alors qu'ils grandissaient sont plus susceptibles de se séparer eux-mêmes plus tard².

En 2001, environ 19 % des enfants ne vivaient pas avec leurs deux parents. La plupart de ces enfants habitaient avec un parent seul, le plus souvent, une mère seule. Un très faible pourcentage, environ 1 %, ne vivaient avec aucun de leur parent, la majorité habitant chez d'autres personnes apparentées.

La taille des ménages diminue

La taille des ménages canadiens continue à diminuer. De moins en moins de personnes vivent dans des ménages de grande taille et davantage de personnes vivent seules. Au cours des 20 dernières années, la taille moyenne des ménages a diminué, baissant de 2,9 personnes en 1981 à 2,6 en 2001. Au cours de la même période, la proportion de ménages composés d'une ou de deux personnes a augmenté. En 2001, 13 % de la population de 15 ans et plus vivait seule, comparativement à 9 % en 1981.

Les personnes âgées sont plus susceptibles de vivre seules et moins susceptibles de vivre en établissement de soins de santé

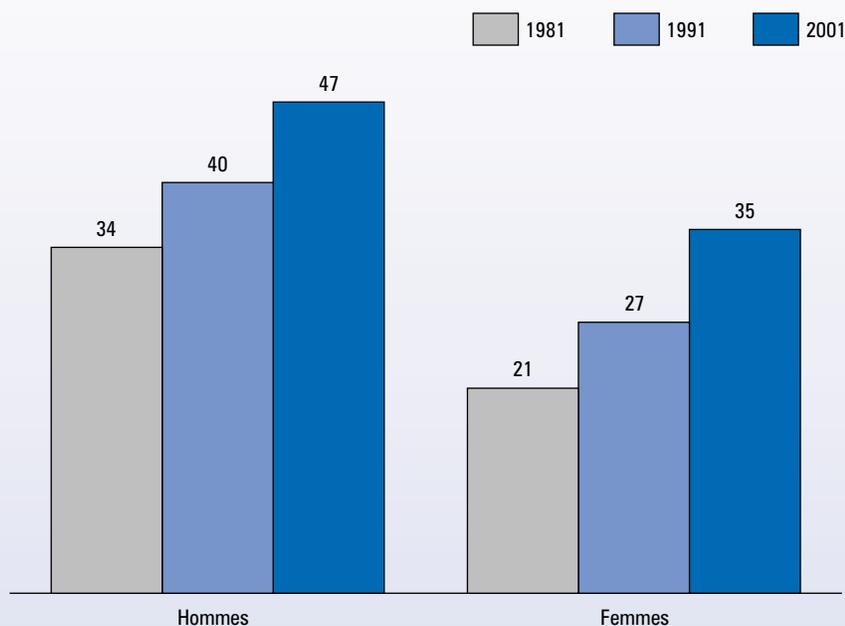
En 2001, la plupart des hommes âgés (61 %) et environ le tiers des femmes âgées (35 %) vivaient avec un conjoint ou un partenaire et n'avaient pas d'enfants à la maison, ce qui représente peu de changement par rapport à il y a 20 ans. Le pourcentage de personnes âgées résidant avec leurs enfants adultes est demeuré inchangé à 13 % pour les hommes, mais a augmenté pour les femmes, passant de 9 % en 1981 à 12 % en 2001.

Les personnes âgées étaient plus susceptibles de vivre seules. En 2001, chez les 65 ans et plus, 35 % des femmes et 16 % des hommes vivaient seuls, comparativement à 32 % des femmes et 13 % des hommes en 1981.

Le pourcentage de personnes âgées vivant en établissement de soins de santé a chuté, pour les femmes, de 10 % en 1981 à 9 % en 2001 et, pour les hommes, de 7 % à 5 % pendant la même période.

2. Statistique Canada, *Profil des familles et des ménages canadiens : la diversification se poursuit*, produit n° 96F00 30XIF2001003 au catalogue, 2002, p. 8.

% de personnes de 20 à 29 ans qui vivent avec leurs parents



Source : Statistique Canada, recensements de la population.

Les jeunes adultes vivant avec leurs parents

En raison de la nouvelle économie, et parallèlement à l'intensification de la concurrence et à la rapidité des progrès technologiques, il a été nécessaire d'accroître les niveaux de compétence et de scolarité. La poursuite des études, la baisse du taux de nuptialité, l'âge plus tardif au premier mariage et la multiplication des unions libres (dont le taux de dissolution est plus élevé que celui des mariages) expliquent la tendance des jeunes adultes à vivre plus longtemps chez leurs parents. Les jeunes adultes demeurent de plus en plus au foyer parental ou y retournent. En 2001, 41 % des jeunes adultes de 20 à 29 ans vivaient avec leurs parents — une forte hausse par rapport à 27 % en 1981. Les jeunes hommes au début de la vingtaine sont plus susceptibles de vivre à la maison : 64 % le font par

rapport à 52 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans.

Le fait que les jeunes adultes continuent à vivre avec leurs parents a contribué à la diminution du nombre d'unions (mariages ou unions libres) chez les jeunes adultes. Bien que le pourcentage de jeunes adultes vivant en union libre ait augmenté au cours des 20 dernières années, le pourcentage de mariages a diminué encore plus, de sorte que le nombre d'unions s'en est trouvé réduit chez les personnes dans la vingtaine. En 2001, 35 % des personnes de 20 à 29 ans étaient mariées ou vivaient en union libre comparativement à 52 % en 1981. Les hommes de ce groupe d'âge sont moins susceptibles que les femmes de se marier ou de vivre en union libre.

Les familles reconstituées³

De nombreux couples mariés récemment ou formant des unions libres

ont des enfants issus d'unions antérieures. En 1998-1999, près de 7 % des enfants canadiens de moins de 15 ans vivaient dans une famille reconstituée⁴. La plupart de ces enfants faisaient partie d'une famille reconstituée complexe⁵ qui comprenait, le plus souvent, des enfants biologiques du couple et des enfants de la conjointe issus d'une union antérieure.

Résumé

La famille canadienne ne cesse de changer. De plus en plus de personnes vivent en union libre ou constituent des familles monoparentales. Les enfants sont de plus en plus élevés dans ces deux types de familles. La famille traditionnelle, bien qu'elle constitue le groupe le plus important, n'est plus aussi populaire qu'il y a 20 ans. Les tendances des familles du XXI^e siècle continueront à évoluer. C'est à suivre.

- « Famille reconstituée » fait référence à une famille dans laquelle il y a au moins un enfant d'une union antérieure de l'un des conjoints.
- Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1998-1999.
- Les familles reconstituées complexes comptent soit des enfants d'unions antérieures des deux conjoints, soit un enfant ou plus de l'union actuelle et un enfant ou plus d'unions antérieures.

Les adolescents et la technologie : accès et utilisation

par J. Douglas Willms et Bradley A. Corbett

Le présent article est une adaptation de l'étude intitulée « Technologies de l'information et des communications : accès et utilisation », parue dans la *Revue trimestrielle de l'éducation*, vol. 8, n° 4, produit n° 81-003 au catalogue de Statistique Canada. Cet article s'appuyait sur une présentation donnée le 2 mai 2002 au colloque du Programme pancanadien de recherche en éducation, qui est disponible (en anglais seulement) sur le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à l'adresse Internet : www.cmec.ca/stats/pcera/RSEvents02/Bcorbett_OEN.pdf.

On s'attend à ce que l'utilisation de la technologie à des fins éducatives permette aux élèves d'améliorer leur rendement scolaire, d'accroître leurs compétences technologiques et de diminuer les inégalités entre les groupes^{1,2}. Nombre d'éducateurs croient qu'en cette ère de l'information, une pédagogie s'appuyant sur la technologie s'impose pour préparer les élèves au marché du travail. Considérant que la nouvelle économie a contribué à intensifier la concurrence entre les pays, et les progrès rapides de la technologie, la population active doit atteindre des niveaux de compétence lui permettant de s'adapter aux changements constants, tant dans le milieu du travail que dans la vie quotidienne. Comme la société devient de plus en plus complexe, la main-d'œuvre doit être plus qualifiée, les exigences en matière d'alphabétisation étant considérablement plus rigoureuses. Les écoles primaires et secondaires ont pour rôle principal de jeter des bases solides sur lesquelles seront édifiés le savoir et les compétences³.

La présente étude s'appuie sur des données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de 2000, en vue d'étudier l'utilisation que font les élèves canadiens de 15 ans, à la maison et à l'école, des technologies de l'information et des communications (TIC). Les résultats des élèves canadiens sont comparés à ceux des élèves d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En outre, dans le présent article, on examine les facteurs familiaux et scolaires qui ont une incidence sur l'apprentissage, notamment la présence des TIC à la maison et à l'école.

Au Canada, 9 élèves de 15 ans sur 10 ont accès à un ordinateur à la maison
D'après le PISA 2000, le Canada occupait le 11^e rang parmi les 32 pays membres de l'OCDE pour ce qui est de l'accès à un ordinateur à la maison. Environ 88 % des élèves canadiens de 15 ans avaient accès à un ordinateur à la maison, comparativement à 91 % en Australie, 83 % aux États-Unis, 82 % en Finlande et 67 % au Japon⁴. L'accès

1. W.J. Pelgrum et R.E. Anderson, *ICT and the emerging paradigm for lifelong learning: A worldwide educational assessment of infrastructure, goals, and practices*, Enschede (Pays-Bas), Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire, 1999.
2. Industrie Canada, *Préparer le Canada au monde numérique*, 1997, www.strategis.ic.gc.ca/SSGF/ih01650f.html (site consulté le 25 février 2002).
3. Développement des ressources humaines Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada, *À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences — Étude PISA de l'OCDE — Premiers résultats pour les Canadiens de 15 ans*, produit n° 81-590-XPF au catalogue de Statistique Canada, 2001, www.statcan.ca/francais/freepub/81-590-XIF/81-590-XIF.pdf.
4. Ces pays ont été sélectionnés pour les raisons suivantes : l'Australie, parce que sa situation socioéconomique est relativement semblable à celle du Canada; la Finlande, parce qu'elle arrivait au premier rang pour la compréhension de l'écrit; le Japon, parce qu'il se plaçait au premier rang en mathématiques et les États-Unis, en raison de la proximité géographique du Canada.

La présente étude s'appuie sur des données de l'enquête de 2000 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Mené dans 32 pays, le PISA est une enquête menée dans les écoles, qui teste les connaissances et les compétences des élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences, alors que ceux-ci arrivent au terme de leur scolarité obligatoire¹.

Dans la plupart des pays, l'enquête visait approximativement 5 000 élèves de 150 à 250 écoles. Au Canada, près de 30 000 élèves de plus de 1 100 écoles ont été interviewés en avril et en mai 2000 pour permettre d'établir des comparaisons interprovinciales et d'effectuer des analyses intraprovinciales.

Le statut socioéconomique des élèves influe sur l'accès aux technologies de l'information et des communications ainsi que sur l'utilisation qu'ils en font à la maison. La mesure de la situation socioéconomique (SSE) du PISA comprenait plusieurs paramètres décrivant les aspects économique, social et culturel des familles des élèves. L'analyse a aussi exploité un ensemble de variables statistiques portant sur le niveau de scolarité et le statut professionnel des parents², les possessions à caractère culturel classique³ et les ressources pédagogiques⁴ à la maison ainsi que le patrimoine familial (en fonction des possessions du ménage)^{5,6}.

Qu'est-ce qu'un rapport de cotes?

Les rapports de cotes mesurent la force d'une association entre deux variables. La valeur d'un rapport de cotes peut aller de zéro à l'infini; un rapport de cotes de 1,0 indique qu'il n'y a aucune association entre les variables étudiées. Dans la présente étude, la probabilité d'avoir un ordinateur à la maison est l'un des éléments examinés à l'aide de modèles de régression logistique comprenant plusieurs variables explicatives socioéconomiques et démographiques. Le sexe, la structure familiale et le statut d'immigrant sont des variables explicatives nominales, dans lesquelles le rapport de cotes représente la probabilité d'avoir un ordinateur à la

maison pour un groupe (p. ex. les filles) par rapport à un groupe de référence (p. ex. les garçons). Un rapport de cotes inférieur à 1,0 indique que la probabilité que les filles aient un ordinateur à la maison est plus faible que celle des garçons, après avoir tenu compte de toutes les autres variables du modèle.

Le niveau de scolarité et le statut professionnel des parents ainsi que le nombre de frères et sœurs sont des variables continues comprises dans le modèle. Un rapport de cotes pour ces variables indique l'effet de la hausse : de la variable sur la probabilité d'avoir un ordinateur. Par exemple, un rapport de cotes de 1,04 pour le statut professionnel des parents signifie que la probabilité d'avoir un ordinateur à la maison augmente de 4 points de pourcentage pour chaque augmentation de 1 point dans le statut professionnel, après avoir tenu compte de toutes les autres variables du modèle.

1. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Connaissances et compétences : Des atouts pour la vie : Premiers résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), 2000*, Paris, OCDE, 2001.
2. La mesure socioéconomique internationale du statut professionnel a servi à déterminer le statut professionnel des élèves. Il donne des résultats compris entre 16 et 90, où une faible valeur représente un faible statut professionnel et une valeur élevée, un statut professionnel élevé.
3. La mesure des possessions à caractère culturel classique se basait sur la possession à la maison d'œuvres classiques de littérature (p. ex. Molière), d'ouvrages de poésie et d'œuvres d'art.
4. La mesure des ressources pédagogiques se basait sur le fait d'avoir à la maison un dictionnaire, un lieu tranquille où étudier, un bureau à soi, des manuels et sur le nombre de calculatrices.
5. La mesure du patrimoine familial se basait sur le fait d'avoir à la maison un lave-vaisselle, une chambre à soi, des logiciels pédagogiques et l'accès à Internet, ainsi que sur le nombre de téléphones cellulaires, de téléviseurs, d'ordinateurs, de voitures et de salles de bain.
6. Organisation de coopération et de développement économiques, 2001, *op. cit.*

	Canada	Australie	Finlande	Japon	États-Unis
	% d'élèves de 15 ans				
Ordinateur à la maison	88	91	82	67	83
Connexion Internet à la maison	69	67	54	38	69
Logiciel pédagogique	77	80	51	16	76
Calculatrice	99	99	99	99	98
Lieu tranquille où étudier	94	90	93	82	91
Bureau à soi	85	90	95	96	78
Instrument de musique	72	70	70	80	67
Élèves défavorisés sur le plan socioéconomique	8	8	12	13	14

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

	Ordinateur à la maison	Connexion Internet à la maison
	Rapport de cotes	
Filles par rapport aux garçons	0,85	0,87
Profession des parents	1,04	1,03
Scolarité des parents (nombre d'années)	1,18	1,15
Familles monoparentales par rapport aux familles biparentales	0,40	0,54
Familles dirigées par un tuteur ¹ par rapport aux familles biparentales	0,33	0,44
Nombre de frères et sœurs	0,95	0,93
Immigrants par rapport aux non-immigrants	1,50	1,77

1. Mère et tuteur, père et tutrice ou deux tuteurs. Cette catégorie comprend les familles reconstituées et les familles d'accueil, ainsi que les familles où des grands-parents ou d'autres membres de la famille sont les tuteurs des enfants.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

à Internet à la maison est moins prédominant, au Canada comme ailleurs, puisque 69 % seulement des élèves canadiens avaient accès à Internet à la maison. Ce taux est comparable à ceux de l'Australie (67 %) et des États-Unis (69 %), et dépasse considérablement ceux de la Finlande (54 %) et du Japon (38 %). Seules la Suède (82 %) et l'Islande (81 %) obtenaient

un meilleur résultat que le Canada à cet égard.

Les possessions à caractère éducatif influent sur la littératie

Les évaluations internationales de la réussite scolaire menées par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (AIERS) et l'OCDE depuis 20 ans ont régulièrement

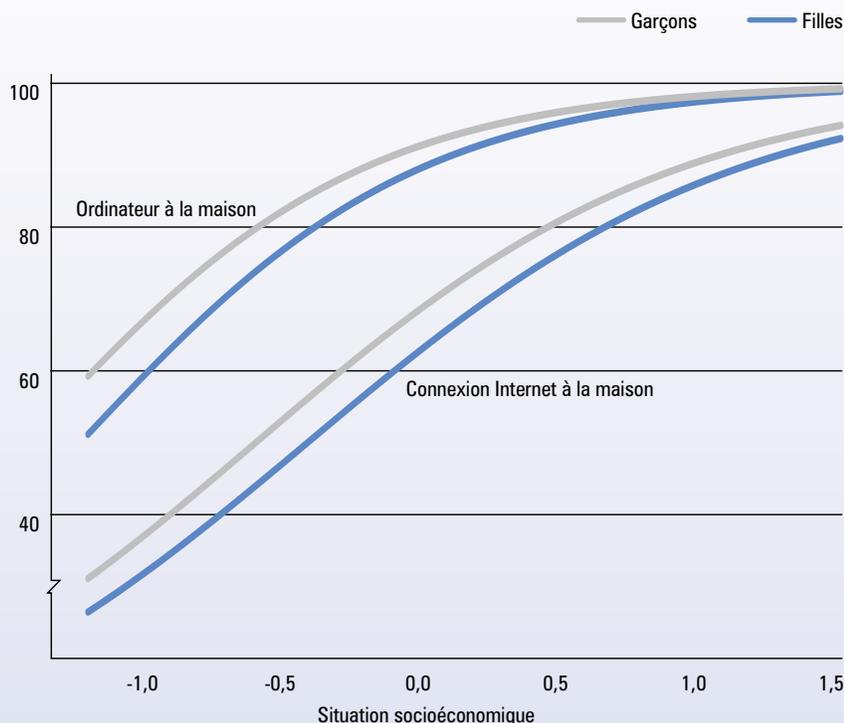
démonstré qu'il existe un lien étroit entre les résultats scolaires des élèves et le nombre de livres à la maison⁵. De même, le développement des capacités de lecture et d'écriture ainsi que les résultats scolaires sont associés à d'autres ressources pédagogiques. Par exemple, les élèves obtiennent de meilleurs résultats s'ils possèdent des logiciels ou un instrument de musique, s'ils ont un bureau à eux ainsi qu'un lieu tranquille où étudier. À mesure que les systèmes éducatifs réussissent à bien intégrer les TIC aux programmes d'études et au cadre pédagogique, l'accès à Internet à l'école et à la maison pourrait devenir une variable explicative de la littératie aussi importante que le nombre de livres à la maison ou que toute autre possession à caractère éducatif.

Alors que les taux de possession de logiciels pédagogiques variaient largement entre l'Australie, la Finlande, le Japon, les États-Unis et le Canada, d'autres possessions à caractère éducatif montraient une variation moins considérable. Dans ces mêmes pays, la presque totalité des élèves de 15 ans avaient un bureau à eux et un lieu tranquille où étudier, et 70 % environ disposaient d'un instrument de musique — le Japon faisait exception, 80 % des élèves ayant un instrument de musique⁶.

5. Développement des ressources humaines Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada, 2000, *op. cit.*, p. 33; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Reading for change: Performance and engagement across countries: Results from PISA 2000*, Paris, OCDE, p. 131.

6. On s'attendait à ce que le Canada obtienne de bons résultats dans ces comparaisons, puisque seulement 8 % des élèves canadiens venaient de familles défavorisées sur le plan socio-économique, taux semblable à celui de l'Australie, mais considérablement plus faible que celui des trois autres pays.

% d'élèves de 15 ans



Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

Les caractéristiques socioéconomiques font la différence

La diffusion de nombreuses technologies récentes dans la société n'a pas été équitable. Des chercheurs ont élaboré la théorie que les personnes innovatrices et promptes à adopter de nouvelles technologies ont tendance à être plus jeunes, plus instruites et à avoir un revenu plus élevé que les autres⁷. Des études récentes donnent à penser que l'écart entre les groupes socioéconomiques et leur accès aux TIC tend à se combler, mais l'inégalité actuelle entre les élèves favorisés et défavorisés sur le plan socioéconomique demeure un sujet de préoccupation⁸.

Les élèves dont les parents occupent des professions plus prestigieuses

et qui avaient des niveaux de scolarité plus élevés étaient davantage susceptibles d'avoir accès à un ordinateur et à Internet à la maison. Pour chaque année supplémentaire de scolarité parentale, les probabilités d'avoir un ordinateur et d'être branché à Internet à la maison augmentaient respectivement de 18 % et de 15 %.

Presque tous les élèves favorisés sur le plan socioéconomique, peu importe leur sexe, avaient accès à un ordinateur et à Internet à la maison. Les taux d'accès étaient nettement plus faibles chez les élèves défavorisés. Dans ce dernier groupe, le pourcentage de filles et de garçons ayant accès à un ordinateur et à Internet à la maison différait d'environ 10 %.

Quoique le contexte socioéconomique des familles influe sur l'accès à

des ressources TIC à la maison, des différences par rapport à d'autres caractéristiques familiales et personnelles jouent également un rôle. Si l'on tient compte des autres facteurs⁹, les filles sont moins susceptibles d'avoir un ordinateur à la maison. Le rapport de cotes de 0,85 indique que la probabilité que les filles aient un ordinateur est de 15 % inférieure à celle des garçons. La différence entre les sexes par rapport à l'accès à Internet est d'une importance similaire.

La structure familiale a aussi une incidence sur l'accès aux TIC à la maison. Chez les enfants de familles monoparentales ou de familles comptant au moins un tuteur, les probabilités d'avoir accès à un ordinateur ou à Internet à la maison étaient nettement moindres. En effet, les probabilités que ces deux groupes d'enfants aient une connexion à Internet à la maison n'atteignaient environ que la moitié de celles des enfants de familles biparentales. En outre, le nombre d'enfants dans une famille avait aussi une incidence sur l'accès aux TIC : pour chaque frère ou sœur qui s'ajoutait, les chances de posséder un ordinateur et d'avoir accès à Internet à la maison diminuaient respectivement de 5 % et d'environ 7 %.

Les probabilités d'avoir un ordinateur et d'être branché à Internet étaient respectivement de 50 % et de 77 % supérieures chez les élèves ayant immigré au Canada. Cette situation

7. E.M. Rogers, *Diffusion of innovations*, 3^e édition, New York, Macmillan Publishing Company Inc., 1983.

8. National Telecommunications and Information Administration, *A nation online: How Americans are expanding their use of the Internet*, 2002, www.ntia.doc.gov/ntiahome/dn/index.html (site consulté le 9 septembre 2002).

9. Les autres facteurs comprennent la profession et la scolarité des parents, la structure familiale, le nombre de frères et sœurs ainsi que le statut d'immigrant.

peut en partie s'expliquer par la concentration d'immigrants dans les zones urbaines, particulièrement à Toronto, Montréal et Vancouver, où les chances sont plus fréquentes d'avoir des ordinateurs domestiques et l'accès à Internet à la maison. De plus, de nombreux immigrants venus au Canada à la recherche d'une meilleure perspective investissent beaucoup dans l'éducation de leurs enfants afin que ces derniers acquièrent les compétences nécessaires pour profiter de conditions favorables. Bien que le patrimoine des élèves immigrants, tel que mesuré par un indice du patrimoine familial dérivé des

possessions courantes des ménages, soit inférieur à celui des élèves nés au Canada, les familles d'immigrants détiennent davantage de possessions à caractère éducatif et culturel à la maison, et leurs enfants passent plus de temps à faire leurs devoirs.

Les ordinateurs sont utilisés moins souvent à l'école qu'à la maison

Dans les écoles de tout le pays, le nombre d'élèves ayant un ordinateur branché à Internet varie considérablement. Le rapport moyen varie entre 15:1 dans les écoles primaires de la Nouvelle-Écosse et 5:1 dans les écoles secondaires du Manitoba¹⁰. Dans les

écoles canadiennes, les deux tiers des ordinateurs se trouvent dans des laboratoires informatiques et des bibliothèques, et environ 5 % seulement des enseignants ont adopté les ordinateurs comme outil d'apprentissage par la découverte, permettant ainsi aux élèves d'utiliser les ordinateurs pour chercher de l'information ou acquérir des connaissances en posant des questions^{11,12}. De plus, les chercheurs ont

TSC

L'utilisation des ordinateurs est plus fréquente à la maison qu'à l'école

Fréquence d'utilisation	À la maison % d'élèves de 15 ans	À l'école
Presque tous les jours	52	18
Quelques fois par semaine	21	21
Entre une fois par semaine et une fois par mois	10	23
Moins d'une fois par mois	4	22
Jamais	13	16

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

10. Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Statistique Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, 1999*, produit n° 81-582-XPF au catalogue de Statistique Canada, 2000, www.statcan.ca/francais/freepub/81-582-XIF/free_f.htm.

11. T. Laferrière, A. Breuleux et R. Bracewell, *Benefits of using information and communication technologies (ICT) for teaching and learning in K-12/13 classrooms*, Ottawa, Industrie Canada, 1999, rapport préparé pour le programme Rescol.

12. Rescol, *Rapport final sur le sondage en ligne de Rescol sur la connectivité*, Ottawa, Industrie Canada, 2000, [www.schoolnet.ca/home/f/Documents_de_recherche/Recherche/Recherche_SchoolNet/Final_Survey_Report2000\(French\).htm](http://www.schoolnet.ca/home/f/Documents_de_recherche/Recherche/Recherche_SchoolNet/Final_Survey_Report2000(French).htm) (site consulté le 25 février 2002).

TSC

Un éventail plus vaste d'élèves de 15 ans utilisent un ordinateur à l'école plutôt qu'à la maison

	Utilisation d'un ordinateur à la maison	Utilisation d'un ordinateur à l'école
	Rapport de cotes	
Filles par rapport aux garçons	0,68	0,64
Profession des parents	1,02	1,00
Scolarité des parents (nombre d'années)	1,12	1,01
Familles monoparentales par rapport aux familles biparentales	0,60	0,98
Familles dirigées par un tuteur ¹ par rapport aux familles biparentales	0,56	1,52
Nombre de frères et sœurs	0,92	1,06
Immigrants par rapport aux non-immigrants	1,70	1,37

1. Mère et tuteur, père et tutrice ou deux tuteurs. Cette catégorie comprend les familles reconstituées et les familles d'accueil, ainsi que les familles où des grands-parents ou d'autres membres de la famille sont les tuteurs des enfants.

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

constaté que plus de 75 % des élèves utilisent davantage les ordinateurs à la maison¹³, ce qui donne à penser que l'utilisation des TIC pour améliorer les compétences et les connaissances des élèves exige un accès plus régulier à la maison.

D'après l'enquête menée en 2000 dans le cadre du PISA, plus de 50 % des élèves se servaient d'un ordinateur à la maison presque chaque jour, plus de 20 %, quelques fois par semaine, tandis que 13 % seulement ne l'utilisaient jamais. En revanche, 18 % des élèves utilisaient des ordinateurs à l'école presque chaque jour et 21 % les utilisaient au moins quelques fois par semaine.

L'école encourage une plus grande utilisation des ordinateurs

Les élèves provenant de ménages défavorisés sur le plan socioéconomique peuvent avoir un accès restreint aux TIC à la maison, et ce, pour diverses raisons, allant des questions économiques à l'absence d'intérêt des parents pour la technologie. L'action principale prise par le Canada pour redresser cette situation a été d'offrir l'accès à des ordinateurs

branchés à Internet dans les écoles et d'autres lieux publics, comme les bibliothèques. Bien que ce soit un premier pas vers l'amélioration de l'accès aux TIC par les élèves, le temps disponible à l'école pour l'utilisation des ordinateurs est insuffisant et varie selon les écoles¹⁴.

Néanmoins, la disponibilité des ordinateurs à l'école permet à de nombreux élèves de les utiliser et ils sont particulièrement utiles à ceux qui n'en ont pas à la maison. Par exemple, si les élèves des familles monoparentales étaient proportionnellement moins nombreux que ceux des familles biparentales à utiliser un ordinateur à la maison, les deux groupes étaient également susceptibles de les utiliser à l'école. De même, les élèves ayant des frères et sœurs avaient moins tendance à se servir d'un ordinateur à la maison, mais ils étaient plus nombreux à se servir d'un ordinateur à l'école. Les immigrants étaient nettement plus susceptibles que les non-immigrants d'utiliser des ordinateurs à la maison, mais cette différence n'était pas aussi prononcée pour l'utilisation des ordinateurs à l'école.

Comme il fallait s'y attendre, on a observé une corrélation positive entre l'utilisation d'un ordinateur à la maison et la profession et la scolarité des parents. Toutefois, ces facteurs parentaux n'étaient pas étroitement liés à l'utilisation des ordinateurs à l'école, ce qui donne à penser que les facteurs socioéconomiques ont peu d'incidence sur la disponibilité des ordinateurs à l'école. Le fait de vivre dans une famille monoparentale, dans une famille dirigée par un tuteur ou avec un grand nombre de frères et sœurs réduisait les probabilités d'utiliser un ordinateur à la maison.

13. K. Tsikalas, E.F. Gross et E. Stock, *Applying a youth psychology lens to the digital divide: How low-income, minority adolescents appropriate home computers to meet their needs for autonomy, belonging and competence and how this affects their academic and future prospects*, 2002. Article présenté lors de la réunion annuelle de l'American Educational Research Association tenue à la Nouvelle-Orléans.

14. Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et Statistique Canada, 2000, *op. cit.*



Près des trois quarts des élèves utilisent Internet au moins quelques fois par semaine

Activité	Au moins quelques fois par semaine	
	% d'élèves de 15 ans	
Internet	71	
Cybercommunication (p. ex. courriel ou clavardage)	60	
Traitement de texte (p. ex. MS Word ou WordPerfect)	52	
Jeux électroniques	48	
Apprentissage scolaire	32	
Programmation	27	
Dessin, peinture ou graphisme	27	
Tableurs (p. ex. Lotus 1-2-3, Excel)	21	
Logiciel pédagogique	18	

Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Programme international pour le suivi des acquis des élèves, 2000.

Au Canada, les décideurs s'attendent à ce que l'introduction des TIC dans les écoles permette d'améliorer le rendement scolaire, l'équité entre les élèves et, à la fin, l'aptitude de ceux-ci à exploiter et appliquer la technologie, et à utiliser les logiciels dans leurs emplois. Des politiques et des programmes fédéraux coordonnés fournissent un accès aux TIC à chaque école et collectivité au pays. Par exemple, le programme Rescol était chargé de brancher chaque école à Internet; il veille maintenant à ce que chaque classe y soit branchée. Le programme « Ordinateurs pour les écoles » achemine, vers des écoles situées dans des zones à faible revenu, des ordinateurs recyclés, donnés par le gouvernement et par les entreprises. De plus, le Programme d'accès communautaire offre un accès populaire à Internet le soir et la fin de semaine.

Par contre, pour ce qui est de l'utilisation d'un ordinateur à l'école, on a constaté peu de différences entre les familles monoparentales et biparentales. Les élèves des familles dirigées par un tuteur étaient plus susceptibles que les familles biparentales d'utiliser un ordinateur à l'école et, le fait d'avoir davantage de frères et sœurs augmentait les probabilités d'utiliser un ordinateur à l'école. Cependant, l'accès aux ordinateurs à l'école ne change rien à la différence d'utilisation entre les deux sexes : les filles étaient moins enclines que les garçons à utiliser un ordinateur, que ce soit à la maison ou à l'école.

La plupart des jeunes de 15 ans utilisent souvent Internet et les communications électroniques

Le plus souvent, les élèves utilisaient des ordinateurs pour avoir accès à de l'information sur Internet, communiquer par voie électronique (courriel, clavardage), utiliser un traitement de texte et s'adonner à des jeux électroniques. Environ le tiers de tous les élèves seulement ont déclaré utiliser l'ordinateur comme moyen d'apprentissage scolaire, et moins

d'un cinquième utilisaient régulièrement des didacticiels comme des encyclopédies ou des dictionnaires électroniques, des tutoriels de mathématiques ou des exercices de lecture. Environ le quart de tous les élèves disaient se servir d'un ordinateur dans des activités de programmation, de dessin, de peinture ou de graphisme, ou dans l'analyse de données par tableur.

Résumé

En 2000, près de 9 jeunes canadiens sur 10, âgés de 15 ans, avaient un ordinateur à la maison et ceux qui en avaient un l'utilisaient régulièrement. Toutefois, les élèves défavorisés sur le plan socioéconomique étaient moins susceptibles d'avoir accès à un ordinateur et à Internet à la maison. Les écarts entre les sexes étaient peu importants chez les élèves des familles favorisées sur le plan socioéconomique, mais étaient visibles chez ceux des familles défavorisées.

Les élèves des écoles secondaires utilisaient régulièrement des ordinateurs pour recueillir de l'information sur Internet et pour communiquer. Presque autant d'élèves utilisaient des ordinateurs pour les jeux électroniques

et le traitement de texte, et moins du tiers des élèves s'en servaient à des fins d'apprentissage scolaire. En outre, les ordinateurs dans les écoles offraient un accès élargi aux élèves des familles défavorisées qui pouvaient ne pas avoir un ordinateur à la maison. Cependant, la fréquence de l'utilisation des ordinateurs à l'école accusait un certain retard par rapport à l'utilisation des ordinateurs à la maison.



J. Douglas Willms et Bradley A. Corbett sont rattachés à l'Institut canadien de recherche en politiques sociales de l'Université du Nouveau-Brunswick.

La santé des travailleurs de quarts au Canada

par Margot Shields

Le présent article est une adaptation du texte « Travail par quarts et santé », paru dans *Rapports sur la santé*, vol. 13, n° 4, juillet 2002, produit n° 82-003 au catalogue de Statistique Canada. Pour obtenir la bibliographie détaillée, consultez le document *Rapports sur la santé*.

En tout temps, environ 30 % des Canadiens qui occupent un emploi travaillent par quarts, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas un horaire normal de travail de jour. La plupart de ces travailleurs ne choisissent pas de travailler par quarts, cependant leur emploi l'exige. Notre société, qui, depuis longtemps, réclame des services médicaux, de transport et de protection jour et nuit, demande maintenant un accès plus flexible aux nombreux services commerciaux, industriels et financiers.

Bien que le travail par quarts soit indispensable à la vitalité de l'économie, il semble qu'il peut avoir des conséquences néfastes sur la santé physique et émotionnelle des travailleurs. Les travailleurs de quarts se plaignent le plus souvent du manque de sommeil. En outre, le travail par quarts est associé à des maladies cardiovasculaires, à l'hypertension, à des troubles gastro-intestinaux et, chez les

femmes, à des problèmes de santé génésique et au cancer du sein. Le travail par quarts peut exacerber des maladies comme l'asthme, le diabète et l'épilepsie et être également associé à des troubles mentaux comme l'anxiété et la dépression¹.

Les chercheurs ont proposé trois éléments interdépendants pouvant éventuellement expliquer le lien entre le travail par quarts et les problèmes de santé : la perturbation des rythmes circadiens, l'adoption ou l'aggravation d'un comportement nuisible pour la santé et le stress. Les fonctions biologiques de l'organisme comme la thermorégulation, les processus cognitifs et les sécrétions d'hormones suivent un cycle de 24 heures. Par conséquent, les travailleurs de quarts doivent se préparer à dormir alors que leur horloge interne leur dit d'être actifs. De plus, ils doivent demeurer alertes et prêts à travailler au moment où leur organisme les prépare au sommeil. La plupart

d'entre eux constatent que leur horloge biologique ne s'ajuste jamais complètement et que cette perturbation provoque divers symptômes physiques et psychiques².

En outre, un comportement nuisible pour la santé peut influencer sur le travail par quarts et la santé, le plus souvent en raison de l'usage du tabac.

1. M.J. Colligan et R.R. Rosa, « Shiftwork effects on social and family life », *Occupational Medicine: State of the Art Reviews*, vol. 5, n° 2, 1990, p. 315 à 322. Pour obtenir la liste détaillée des ouvrages de référence pertinents pour cette section, veuillez vous reporter à l'article original tiré des *Rapports sur la santé*.
2. M. Harma, L. Tenkanen, T. Sjoblom et autres, « Combined effects of shift work and lifestyle on the prevalence of insomnia, sleep deprivation and daytime sleepiness », *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, vol. 24, n° 4, 1998, p. 300 à 307.

Dans le présent article, on utilise des données tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) pour dresser un court profil des travailleurs de quarts. Cette analyse repose également sur les fichiers de données transversales de 1994-1995 et les fichiers de données longitudinales de 1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999 de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP). L'objectif était d'étudier les relations entre le travail par quarts et le stress au travail, les facteurs psychosociaux, les comportements influant sur la santé, les troubles chroniques et la détresse psychologique. De plus, on compare les travailleurs par quarts à ceux ayant un horaire normal de travail de jour. L'analyse est fondée sur les travailleurs à l'année — soit ceux ayant occupé un emploi durant toute l'année qui a précédé l'enquête — et permet d'étudier de façon distincte les données sur les hommes et les femmes.

Pour déterminer l'horaire de travail, on a posé la question suivante : « Parmi les catégories suivantes, laquelle décrit le mieux les heures que vous travaillez habituellement à votre emploi? » La personne pouvait choisir entre huit réponses possibles : le quart ou horaire normal de travail de jour, le poste normal de soirée, le quart normal de nuit, le quart rotatif, le poste fractionné, le travail sur appel, l'horaire irrégulier ou autre. Le travail par quarts comprenait toute autre modalité de travail que l'horaire normal de travail de jour. Quatre catégories de travail par quarts ont été établies aux fins de l'analyse : le poste de soirée, le quart de nuit, le quart rotatif et le quart irrégulier. Le quart irrégulier comprenait le poste fractionné, le travail sur appel, l'horaire irrégulier et autre. Les travailleurs du quart de nuit ont été exclus de l'analyse des données de l'ENSP en raison de la taille réduite des échantillons.

Certaines études ont également démontré que les travailleurs de quarts étaient plus susceptibles que ceux ayant un horaire normal de travail de jour de consommer beaucoup d'alcool, de mal se nourrir et de faire de l'embonpoint ou d'être obèses³. Cependant, même si l'on ne comprend pas exactement ces mécanismes, des degrés de stress élevés ont à plusieurs reprises été associés à une mauvaise santé physique. Des chercheurs ont récemment soutenu que le travail par quarts était un facteur de stress qu'il faudrait inclure dans les études sur le stress au travail et le stress personnel⁴.

Dans le présent article, on établit le profil le plus récent des travailleurs de quarts et on analyse leur santé physique et mentale ponctuelle sur une plus longue période. L'analyse est fondée sur les travailleurs à l'année — c'est-à-dire ceux qui occupent un

emploi pendant toute l'année — et vise surtout les travailleurs dont l'attachement à la population active n'est pas marginal. Comme les profils d'emploi varient selon le sexe, l'analyse est réalisée séparément pour les hommes et pour les femmes.

Plus de 1 adulte canadien sur 4 travaille par quarts

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2000-2001, 30 % des hommes et 26 % des femmes de 18 à 54 ans qui occupaient un emploi pendant toute l'année — ce qui représente près de trois millions

de personnes — n'avaient pas un horaire normal de travail de jour. Près du quart d'entre eux travaillaient le soir ou la nuit. Le quart rotatif et le quart irrégulier étaient les modalités de travail par quarts les plus fréquentes, chacune ayant été mentionnée par environ 4 travailleurs de quarts sur 10.

Les employés n'étaient pas tous aussi susceptibles les uns que les autres de travailler par quarts. Ce type d'horaire de travail est plus courant chez les cols bleus et les employés des secteurs de la vente et des services que chez les cols blancs ou les employés de

3. H. Boggild et A. Knutsson, « Shift work, risk factors and cardiovascular disease », *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, vol. 25, n° 2, 1999, p. 85 à 99.

4. E. Taylor, R.B. Briner et S. Folkard. « Models of shiftwork and health: an examination of the influence of stress on shiftwork theory », *Human Factors*, vol. 39, n° 1, 1997, p. 67 à 82.

Stress au travail	Hommes				Femmes			
	Horaire normal de travail de jour	Poste de soirée	Quart rotatif	Quart irrégulier	Horaire normal de travail de jour	Poste de soirée	Quart rotatif	Quart irrégulier
Stress intense au travail ²	17	30*	29*	19	29	40*	45*	34
Fortes exigences physiques	47	56	59*	50	34	54*	68*	52*
Faible soutien de la part du superviseur	19	31	17	16	17	17 ¹	17	17
Faible soutien de la part des collègues	32	37	36	29	34	37	52*	34
Grande précarité d'emploi	17	27 ¹	24*	23*	18	19	26*	31*
Problèmes psychosociaux								
Stress personnel intense	33	44	36	32	43	41	45	54*
Personne mariée — problèmes avec le conjoint	16	36* ¹	22	19	21	29	24	25
Célibataire — difficulté à trouver une personne qui lui convienne	33	55*	35	35	34	30	39	19*
Faible sentiment de contrôle de la situation ³	20	32*	23	15*	23	24	31*	24
Comportements influant sur la santé								
Usage quotidien du tabac	27	45*	33	28	23	28	30	26
Personne inactive	59	47	54	54	66	62	63	62
Consommation abusive d'alcool	21	27	26	18	6	--	5 ¹	7
Personne obèse	13	9 ¹	15	10	11	10 ¹	12	12

-- Échantillon trop petit pour fournir une estimation fiable.

* Valeur significativement différente de celle observée pour l'horaire normal de travail de jour ($p < 0,05$).

1. Grande variabilité d'échantillonnage.

2. Le « stress au travail » se mesurait selon un rapport entre les exigences de nature psychosociale et la possibilité de prendre des décisions.

3. Le « contrôle de la situation » mesure les perceptions des répondants par rapport au contrôle sur les choses qui se produisent, à la capacité de résoudre des problèmes et au sentiment d'impuissance.

Nota : Le poste de soirée exclut les travailleurs de nuit.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995, échantillon de données transversales.

bureau. Les hommes et les femmes travaillant moins de 30 heures par semaine et les hommes travaillant plus de 40 heures par semaine étaient plus susceptibles de ne pas avoir un horaire normal de travail de jour. Les personnes occupant un emploi durant les fins de semaine étaient également plus susceptibles que les autres de travailler par quarts⁵.

La probabilité qu'une personne travaille par quarts diminue selon l'âge et le fait d'être marié. Chez les hommes, cette probabilité décline également s'ils vivent dans un ménage

ayant des enfants. Toutefois, on n'observe aucune différence entre les femmes qui ont des enfants et celles qui n'en ont pas, sans doute parce que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de choisir ce type d'horaire de travail afin de s'occuper de leur famille.

Les travailleurs qui n'avaient pas de diplôme d'études postsecondaires

avaient davantage tendance à travailler par quarts, et ce, tout comme les travailleurs appartenant aux ménages à faible revenu. Les quarts rotatifs sont relativement fréquents chez les hommes faisant partie d'un ménage mieux nanti. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les hommes travaillant dans le secteur de la santé et des services de protection (où la

5. Il semble que relativement peu de travailleurs autonomes travaillent le soir, la nuit ou pendant des quarts rotatifs. Toutefois, un nombre important d'entre eux ont un horaire de travail irrégulier.

	Horaire normal de travail de jour	Poste de soirée	Quart rotatif %	Quart irrégulier
Hommes				
Difficulté à s'endormir ou à rester endormi la plupart du temps ou parfois	38	45*	44*	41*
Moins de 6 heures de sommeil	10	13	15*	16*
Sommeil pas toujours réparateur	30	40*	36*	33
Femmes				
Difficulté à s'endormir ou à rester endormie la plupart du temps ou parfois	48	49	51*	54*
Moins de 6 heures de sommeil	9	13*	13*	11*
Sommeil pas toujours réparateur	36	45*	43*	41*

* Valeur significativement différente de celle observée pour l'horaire normal de travail de jour ($p < 0,05$).
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001.

rémunération est assez élevée) ont tendance à travailler par quarts rotatifs.

Les travailleurs de quarts rapportent un degré élevé de stress au travail

Les travailleurs de quarts sont exposés à un degré de stress relativement élevé au travail, une situation qui peut être associée à plusieurs problèmes de santé, dont la dépression, l'angoisse, la migraine, l'hypertension artérielle et les maladies coronariennes. En 1994-1995, les hommes et les femmes qui travaillaient par postes de soirée ou par quarts rotatifs étaient plus susceptibles que ceux ayant un horaire normal de travail de jour de déclarer que leur emploi leur causait un grand stress au travail, c'est-à-dire que le travail exigeait beaucoup psychologiquement et qu'il laissait peu de place à la prise de décisions. Les hommes et les femmes qui travaillaient par quarts rotatifs ou irréguliers ont déclaré que, souvent, leur emploi était précaire. Par contre, les femmes qui travaillaient par quarts rotatifs étaient plus susceptibles que celles ayant un horaire normal de travail de jour d'avoir le sentiment de recevoir

peu de soutien de la part de leurs collègues. Les femmes travaillant par quarts rotatifs, irréguliers ou durant des postes de soirée, de même que les hommes travaillant par quarts rotatifs, ont déclaré que les exigences physiques de leur emploi étaient élevées.

Les problèmes psychosociaux sont plus courants chez les travailleurs de quarts

Le fait de ne pas avoir un horaire normal de travail de jour peut limiter la participation d'un travailleur aux activités familiales ou aux loisirs. La tension qu'exerce le travail par quarts sur la vie familiale peut causer du stress et des problèmes de soutien social. Bien que les données de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1994-1995 donnent à penser qu'il existe un lien entre le travail par quarts et les troubles psychosociaux, ce lien varie selon la catégorie de quart de travail et le sexe du travailleur.

Chez les hommes, le poste de soirée est tout spécialement associé à des difficultés psychosociales. Les hommes mariés travaillant par postes de soirée sont plus susceptibles que

ceux ayant un horaire normal de travail de jour de présenter des difficultés relationnelles. Pour leur part, les hommes célibataires sont plus susceptibles de déclarer avoir des difficultés à rencontrer une personne qui leur convienne. Qui plus est, le poste de soirée est associé à un faible sentiment de contrôle de la situation. Cela signifie que ces travailleurs sont plus susceptibles que ceux travaillant le jour de percevoir un manque de contrôle dans leur vie.

En revanche, les femmes travaillant le soir n'ont pas déclaré ce genre de problèmes psychosociaux, peut-être parce qu'elles avaient souvent choisi cet horaire. Cependant, les femmes qui travaillent durant des quarts irréguliers sont plus enclines que celles qui travaillent le jour à ressentir un stress personnel intense — soit d'avoir le sentiment qu'elles entreprennent trop de choses à la fois, qu'on leur en demande trop et qu'on ne les apprécie pas à leur juste valeur. Les femmes qui travaillent durant des quarts rotatifs sont plus susceptibles que celles ayant un horaire normal de travail de jour d'avoir le sentiment de ne pas contrôler la situation.

Horaire de travail	Rapport corrigé de cotes	
	Hommes	Femmes
<i>Horaire normal de travail de jour</i>	1,0	1,0
Poste de soirée	2,0*	1,0
Quart rotatif	1,7*	1,2
Quart irrégulier	1,7*	1,0

* Valeur significativement différente de celle observée pour le groupe de référence ($p < 0,05$).

Nota : L'italique exprime le groupe de référence.

Nota : Le modèle comprenait également la profession, l'horaire de travail, le travail de fin de semaine, le travail autonome, l'âge, l'état matrimonial, les enfants, le niveau de scolarité, le stress au travail, les facteurs psychosociaux, et les comportements influant sur la santé et les troubles chroniques en 1994-1995.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995, 1996-1997 et 1998-1999, échantillon de données longitudinales.

Le tabagisme est fréquent chez les hommes travaillant par postes de soirée

Il arrive que les travailleurs de quarts prennent de mauvaises habitudes pour essayer de composer avec les perturbations du cycle sommeil-éveil, les conflits familiaux et les facteurs de stress causés par leur horaire de travail. Cependant, en 1994-1995, la seule différence qui a été constatée par rapport au comportement influant sur la santé entre les hommes travaillant par quarts et les employés travaillant le jour était qu'un pourcentage élevé d'hommes travaillant par postes de soirée fumaient régulièrement. Les différences quant à la prévalence d'inactivité durant les loisirs, de consommation abusive d'alcool et d'obésité n'étaient pas statistiquement significatives entre les deux groupes.

La santé physique et émotionnelle des travailleurs de quarts et celle des employés travaillant le jour est similaire

Des études antérieures indiquent qu'il existe un lien entre les horaires de travail en dehors des heures normales de la journée et les troubles chroniques

particuliers comme les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et les troubles gastro-intestinaux. Un modèle statistique s'appuyant sur les données de l'ENSP de 1994-1995 montrait que les travailleurs de quarts et les employés travaillant le jour étaient également susceptibles de déclarer des troubles chroniques lorsque le statut socioéconomique, le stress au travail, les problèmes psychosociaux, les habitudes de fumer et les caractéristiques démographiques et de l'emploi étaient pris en considération.

On a des raisons de croire que la perturbation du rythme circadien et l'isolement social qui résultent du travail par quarts contribuent aux troubles mentaux. Le fait que les travailleurs de quarts dorment moins que ceux ayant un horaire normal de travail de jour peut aggraver la situation. Néanmoins, un modèle qui tenait compte du rapport entre le travail par quarts et les troubles psychologiques a montré que les niveaux de détresse chez les hommes et les femmes qui n'avaient pas un horaire normal de travail de jour étaient comparables à ceux des travailleurs qui avaient ce type d'horaire de travail, lorsque les autres variables étaient

contrôlées. Cela signifie que les travailleurs de quarts n'étaient ni plus ni moins susceptibles que les employés travaillant le jour de se sentir tristes, nerveux, agités, inutiles, sans valeur ou de trouver que tout leur était pénible.

Les preuves ne sont pas suffisantes pour démontrer qu'il existe un lien entre le travail par quarts et les troubles chroniques ou la détresse et le fait que la plupart des travailleurs ayant de la difficulté à s'adapter à un horaire de travail en dehors des heures normales de la journée passent à un horaire normal de travail de jour après une brève période. Chez ces travailleurs, les symptômes comme les troubles du sommeil, les troubles gastro-intestinaux et les perturbations de l'humeur sont évidents dès le départ. Comme ils ont tendance à ne pas travailler longtemps par quarts, il est possible que leurs problèmes physiques et psychologiques n'apparaissent pas dans une analyse transversale.

À la longue, les travailleurs de quarts sont plus susceptibles que les autres travailleurs de présenter des troubles chroniques

Une analyse des données longitudinales de l'ENSP indique qu'à la longue, les personnes qui travaillaient par quarts en 1994-1995 couraient un risque accru pour la santé.

Chez les hommes, un horaire de travail en dehors des heures normales de la journée en 1994-1995 était un signe prédictif que des troubles chroniques pouvaient se développer dans les quatre années subséquentes. Comparativement aux hommes ayant un horaire normal de travail de jour, ceux qui travaillaient par postes de soirée, par quarts rotatifs ou irréguliers en 1994-1995 présentaient tous une probabilité accrue de se voir diagnostiquer au moins un nouveau trouble chronique en 1998-1999.

Chez les femmes, le fait de ne pas avoir un horaire normal de travail de jour en 1994-1995 n'était pas associé à

un nouveau diagnostic de troubles chroniques. Cela peut être dû au fait que les femmes travaillent plus souvent par quarts afin de répondre à d'autres besoins comme s'occuper d'une famille ou poursuivre des études. Il semble que l'engagement, par rapport au travail par quarts, était le plus important facteur individuel quant à la capacité de le tolérer. Il est également possible que certains troubles chroniques chez les femmes soient associés au travail par quarts, mais la taille limitée des échantillons n'a pas permis de révéler ces liens.

Tant chez les hommes que chez les femmes, le fait de travailler par postes de soirée en 1994-1995 était associé à une détresse psychologique accrue au cours des deux années suivantes (1996 et 1997). Cependant, en 1998-1999, le niveau de détresse moyen prévisible chez les personnes qui avaient travaillé par postes de soirée en 1994-1995 ne se démarquait pas du niveau de détresse de celles ayant un horaire normal de travail de jour, ce qui porte à croire que, soit que ces personnes cessaient de travailler par quarts, soit qu'elles s'habituèrent à un horaire de travail en dehors des heures normales de la journée.

La majorité des travailleurs de quarts passent à un horaire normal de travail de jour

Bien que la proportion globale d'employés canadiens travaillant par quarts ait peu changé au cours de la dernière décennie, le passage à un horaire normal de travail de jour demeure la règle et non l'exception. Dans la majorité des cas, cette transition se fait vers un horaire normal de travail de jour plutôt que vers un autre type de quart, ou consiste à quitter définitivement le marché du travail.

Parmi les employés travaillant par postes de soirée, les quarts rotatifs ou irréguliers en 1994-1995, moins de 1 personne sur 5 ont maintenu cet

horaire en 1996-1997 et en 1998-1999. En fait, les proportions de travailleurs qui avaient des quarts irréguliers en 1994-1995 et qui ont conservé cet horaire au cours des deux périodes consécutives n'atteignaient que 12 % chez les hommes et 11 % chez les femmes. En revanche, environ 75 % des hommes et des femmes qui avaient un horaire normal de travail de jour en 1994-1995 l'ont conservé en 1996-1997 et en 1998-1999.

Résumé

Environ 3 travailleurs canadiens sur 10 n'ont pas un horaire normal de travail de jour, non par choix, mais parce que leur emploi l'exige. À quelques exceptions notables près, les travailleurs de quarts ont tendance à être jeunes, non mariés, peu scolarisés et peu fortunés. Le travail par quarts est associé à un certain nombre de troubles psychosociaux éventuels dont un stress au travail et un stress personnel intenses, un faible sentiment de contrôle de la situation et des difficultés relationnelles.

Même en tenant compte du stress au travail, du stress personnel, de comportements influant sur la santé, du statut socioéconomique et d'autres facteurs liés à l'emploi, la probabilité de présenter des troubles chroniques dans les quatre années à venir était plus élevée chez les hommes qui travaillaient par postes de soirée, par quarts rotatifs ou irréguliers que chez ceux qui avaient des horaires normaux de travail de jour. Chez les deux sexes, le fait de travailler par postes de soirée en 1994-1995 était associé à une détresse psychologique croissante au cours des deux années suivantes. En conséquence, et conformément à d'autres études, l'analyse des données de l'ENSP permet de croire qu'il existe un lien entre la santé mentale et le travail par quarts.

En raison des problèmes auxquels font face les travailleurs de quarts, il n'est guère surprenant de constater

que la plupart d'entre eux ne conservent pas longtemps ce type d'horaire de travail. En deux ans, la plupart des travailleurs de quarts changent d'horaire ou ne font plus partie de la population active. Cette affirmation confirme « l'effet de survie du travailleur en bonne santé » dont il a été question dans le cadre d'études antérieures, selon lequel les personnes qui continuent à travailler par quarts forment un groupe plus résistant, désireux et capable de supporter le stress découlant de ce type d'horaire de travail.



Margot Shields est analyste principale à la Division de la statistique de la santé de Statistique Canada.

Vous cherchez de l'information en direct sur la santé?

Branchez-vous sur le **Guide de la statistique de la santé** de Statistique Canada!



Le *Guide de la statistique de la santé* est une série de **liens en direct** qui vous orientent vers de l'information sur la santé publiée par Statistique Canada.

Faites de www.statcan.ca votre passeport pour le monde de l'information sur la santé. Vous y trouverez des liens vers :

- des statistiques de l'état civil
- des statistiques sur le cancer
- les facteurs déterminants de la santé
- l'état de santé
- des questions de soins de santé
- et beaucoup plus...

Obtenez sur-le-champ l'information dont vous avez besoin. Branchez-vous sur une riche panoplie de produits, de documents et d'enquêtes en direct, portant par exemple sur l'Enquête nationale sur la santé de la population. Le *Guide de la statistique de la santé* vous permet de chercher et de repérer exactement ce que vous recherchez.

Économisez du temps. En quelques clics seulement, vous aurez accès à l'information sur la santé offerte sur www.statcan.ca, votre source de données factuelles et d'analyses sur la santé.

Accessible n'importe où, n'importe quand. Grâce aux mises à jour continues dont ce guide fait l'objet, vous aurez accès rapidement et efficacement à de l'information à jour et détaillée, quels que soient le lieu où vous vous trouvez et les contraintes de temps auxquelles vous faites face.

Faites travailler les données pour vous. Copiez directement dans vos documents et bases de données le texte auquel vous accédez en direct.

Une expertise sur laquelle vous pouvez compter! Vous pouvez utiliser en toute confiance l'information pertinente et fiable et les indicateurs sur le pays fournis par Statistique Canada. Par conséquent, si vous êtes à la recherche de faits et d'analyses de premier ordre dans le domaine de la santé, faites du *Guide de la statistique de la santé*, offert à l'adresse www.statcan.ca, votre passerelle vers l'information sur la santé.

Rien de plus facile! Consultez notre site, à l'adresse www.statcan.ca, cliquez sur Le Canada en statistiques, puis sélectionnez Santé. Cliquez sur la bannière du *Guide de la statistique de la santé*. Il ne vous reste plus qu'à laisser votre souris vous guider.

Ajoutez-le à vos signets!



Voici quelques exemples de liens utiles offerts dans le *Guide de la statistique de la santé*

Liens vers des analyses éclairées et des données sur ce qui suit :

- Cancer

Enquêtes sur la santé

- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC)
- Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP)
- Enquêtes sur l'usage du tabac
- Avortements thérapeutiques
- Soins de santé
- Statistiques de l'état civil

Exemples de liens vers des sites connexes :

- Statistiques canadiennes sur le cancer
- Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)
- Santé Canada
- Réseau canadien de la santé



De l'information sur la santé? Un simple clic!



Le nombre de divorces ne cesse d'augmenter

Pour la troisième année consécutive, le nombre de divorces a continué d'augmenter en 2000. Au total, 71 144 couples avaient obtenu un divorce, ce qui représente une augmentation infime de 0,3 % par rapport à 1999 et une hausse de 3,0 % par rapport à 1998. Malgré le plus grand nombre de divorces, le taux brut annuel de divortialité est passé de 232,5 en 1999 à 231,2 pour 100 000 habitants en 2000.

Le risque de divorcer varie considérablement en fonction de la durée du mariage. Si le risque est inférieur à un divorce par 1 000 mariages pendant la première année de mariage, il augmente ensuite radicalement avec chaque année qui passe. Après le premier anniversaire de mariage, le taux de divorce en 2000 était de 5,1 divorces pour 1 000 mariages. Au quatrième anniversaire, le taux de divorce culminait à 25,5 divorces pour 1 000 mariages. Par la suite, le risque de divorcer diminuait lentement pour chaque année de mariage supplémentaire.

Divorces, 1999 et 2000 (tableaux standard)
Statistique Canada,
produit n° 84F0213XPB
au catalogue.



Les propriétaires-occupants dépensent davantage en réparations et en rénovations

Les propriétaires-occupants au Canada ont dépensé en moyenne 2 580 \$ pour réparer ou rénover leur maison en 2001, ce qui représente une hausse de 37 % par rapport à 1999. Ce chiffre correspond à une augmentation d'environ 17 % par année pour cette période biennale.

Les ménages à faible revenu (ceux dont le revenu annuel est inférieur à

20 000 \$) ont dépensé en moyenne 1 250 \$ en réparations et en rénovations en 2001. Ils ont utilisé leur budget de réparations et de rénovations d'une autre manière que pour ceux dont le revenu était plus élevé. Les ménages à faible revenu ont alloué environ 60 % de cette somme à des réparations, à l'entretien et au remplacement de l'équipement et 40 % à des ajouts, à des rénovations et à l'installation de nouvel équipement.

Par contre, les ménages à revenu élevé (ceux dont le revenu annuel atteignait ou dépassait 80 000 \$) ont dépensé en moyenne 4 690 \$, dont 40 % correspondait à des réparations, à l'entretien et au remplacement de l'équipement et 60 % à des ajouts, à des rénovations et à l'installation de nouvel équipement.

Dépenses en réparations et rénovations effectuées par les propriétaires-occupants, 2001
Statistique Canada,
produit n° 62-201-XIB au catalogue.



Près de 500 véhicules à moteur sont volés chaque jour

Chaque jour au Canada, en 2001, une moyenne d'environ 470 véhicules à moteur ont été volés. La police a signalé un peu plus de 170 000 véhicules volés au total cette même année, soit environ 10 000 de plus qu'en 2000. Environ le quart des véhicules volés ne sont jamais retrouvés, ce qui indique un lien possible avec le crime organisé.

D'après l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité de 1999, le Canada se situait au 5^e rang (sur 17) des pays ayant le plus grand nombre de vols de voitures. Près de 2 % de la population mentionnait avoir été victime d'un vol de voiture au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les données fournies par la police indiquent que, depuis 1996, le taux de vols de véhicules est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. En 2000, ce taux était supérieur de 26 % au Canada par rapport à un taux comparable aux États-Unis.

Au cours des 10 dernières années, les préférences des voleurs ont passé des voitures aux camions, principalement en raison de la popularité croissante des fourgonnettes et des véhicules utilitaires à caractère sportif. Bien que sur 10 véhicules volés, 6 soient encore des voitures, le vol de camions a augmenté de 59 % depuis 1991 comparativement au vol de voitures, qui s'est accru de 3 %.

Juristat : Vols de véhicules à moteur au Canada, 2001, vol. 23, n° 1
Statistique Canada,
produits n°s 85-002-XIF (version électronique) et 85-002-XPF (version imprimée) au catalogue.



Les élèves des écoles urbaines lisent mieux

Les élèves des écoles urbaines du Canada ont enregistré un rendement en lecture significativement supérieur à ceux des écoles rurales. Les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 2000 ont permis de démontrer que les élèves de toutes les provinces ont obtenu un rendement supérieur à 500, qui était la cote moyenne affichée par les 32 pays participants. La moyenne nationale pour le Canada s'élevait à 534. Sur le plan international, les cotes allaient de 422 au Mexique à 546 en Finlande.

La cote moyenne obtenue par les élèves des écoles urbaines pour la compréhension de l'écrit (lecture) était 538, contre 523 pour ceux des écoles rurales. Cette étude montre que l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture est plus fortement lié au niveau de scolarité des parents et à la nature de l'emploi dans les collectivités urbaines et rurales.

Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
Statistique Canada,
produit n° 81-595-MIF,
n° 1 au catalogue.



L'écoute de la télévision payante et spécialisée à la hausse

L'écoute des stations de télévision payante et spécialisée continue de prendre de la popularité d'année en année. À l'automne 2001, les Canadiens y ont consacré 22 % (stations canadiennes) et 10 % (stations américaines) de leur temps d'écoute, comparativement à seulement 6 % et 3 % respectivement en 1992. Ils ont accordé 1,5 % seulement de leur temps d'écoute aux nouvelles stations numériques.

À l'automne 2001, 15 % des ménages canadiens ont déclaré être abonnés à la télévision par satellite, comparativement à 3 % seulement en 1997. Ce taux variait, selon les provinces, entre 12 % au Québec et en Colombie-Britannique et 33 % en Saskatchewan.

Malgré l'accès accru aux transmissions par câble et par satellite (combinées) au cours des dernières années, le temps moyen par semaine que consacrent les Canadiens au petit écran, soit 21,1 heures, est demeuré stable au cours des trois dernières années. Cependant, bien que la moyenne nationale soit restée stable, le temps d'écoute a régressé de plus de deux heures chez les adolescents et de plus d'une heure chez les enfants. Les aînés sont encore le groupe qui consacre le plus de temps à l'écoute de la télévision — les hommes de 60 ans et plus y accordent 32,0 heures par semaine et les femmes, 35,5 heures par semaine.

Le Quotidien,
2 décembre 2002,
Statistique Canada,
produit n° 11-001-XIF
au catalogue.

INDICATEURS SOCIAUX

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
POPULATION ACTIVE¹								
<i>Population active (en milliers)</i>	14 750,1	14 899,5	15 153,0	15 417,7	15 721,2	15 999,2	16 246,3	16 689,4
<i>Nombre total de personnes occupées (en milliers)</i>	13 356,9	13 462,6	13 774,4	14 140,4	14 531,2	14 909,7	15 076,8	15 411,8
Hommes	7 298,5	7 346,0	7 508,3	7 661,4	7 865,8	8 049,3	8 109,7	8 262,0
Femmes	6 058,4	6 116,6	6 266,2	6 479,0	6 665,3	6 860,4	6 967,1	7 149,8
<i>Travailleurs à temps partiel (%)</i>	18,9	19,2	19,1	18,9	18,5	18,1	18,1	18,7
Hommes	10,8	10,8	10,5	10,6	10,3	10,3	10,4	10,9
Femmes	28,6	29,2	29,4	28,8	28,0	27,3	27,1	27,7
Temps partiel involontaire ¹	31,5	35,0	31,1	29,2	26,7	25,3	25,8	27,0
À la recherche d'un emploi à temps plein	--	--	10,6	10,0	9,0	7,4	7,5	8,2
% de femmes occupées dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	15,9	15,9	15,6	15,0	14,7	14,3	13,7	13,4
% de travailleurs qui sont des travailleurs autonomes	15,7	16,1	17,1	17,2	16,9	16,2	15,3	15,2
% de personnes occupées travaillant plus de 40 heures par semaine ²	21,7	21,2	18,9	18,9	18,4	18,0	17,5	16,9
% de travailleurs occupant un emploi temporaire ou contractuel	--	--	9,4	9,8	10,0	10,5	10,9	11,0
% d'étudiants à temps plein occupés durant l'été	50,2	47,9	45,7	47,2	48,8	50,9	51,3	52,3
<i>Taux de chômage (%)</i>	9,4	9,6	9,1	8,3	7,6	6,8	7,2	7,7
Hommes de 15 à 24 ans	16,3	16,9	17,1	16,6	15,3	13,9	14,5	15,3
Hommes de 25 à 54 ans	8,7	8,9	8,0	7,2	6,5	5,7	6,3	6,9
Femmes de 15 à 24 ans	13,0	13,7	15,2	13,6	12,6	11,3	11,0	11,8
Femmes de 25 à 54 ans	8,2	8,5	7,6	6,9	6,3	5,8	6,0	6,3
Population ayant au plus un diplôme d'études secondaires	12,2	12,4	12,1	11,2	10,3	9,3	9,6	10,2
Population ayant un diplôme d'études postsecondaires	7,9	8,1	7,4	6,5	5,9	5,2	5,8	6,0
Population ayant un grade universitaire	4,9	5,2	4,8	4,4	4,3	3,9	4,6	5,0
ÉDUCATION								
Nombre total d'inscriptions dans les écoles primaires et secondaires (en milliers)	5 430,8	5 414,5	5 386,3	5 369,7	5 397,1	--	--	--
Taux d'obtention de diplôme à l'école secondaire (%)	76,4	76,4	76,3	76,0	76,3	77,1	76,9	--
Inscription à des études postsecondaires (en milliers)								
Collège communautaire, temps plein	391,2	397,3	398,6	403,5	408,8	--	--	--
Collège communautaire, temps partiel	87,7	87,1	91,6	91,4	85,4	--	--	--
Université, temps plein ³	573,2	573,6	573,1	580,4	590,7	--	--	--
Université, temps partiel ³	273,2	256,1	249,7	246,0	257,5	--	--	--
% de la population de 18 à 24 ans inscrite à temps plein dans un établissement d'études postsecondaires	34,3	34,6	34,3	34,4	34,4	--	--	--
% de la population de 18 à 21 ans inscrite dans un collège	24,7	24,7	24,6	24,7	24,6	--	--	--
% de la population de 18 à 24 ans inscrite dans une université ³	20,4	20,4	20,2	20,3	20,4	--	--	--
Obtention d'un diplôme d'un collège communautaire (en milliers)	79,5	85,9	91,4	88,4	--	--	--	--
Obtention d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel ⁴ (en milliers)	127,3	128,0	125,8	124,8	--	--	--	--
Agriculture et sciences biologiques	8 399	9 288	9 664	10 079	--	--	--	--
Éducation	21 277	21 421	20 638	19 374	--	--	--	--
Génie et sciences appliquées	9 098	9 415	9 138	9 255	--	--	--	--
Beaux-arts et arts appliqués	4 194	4 142	4 105	4 276	--	--	--	--
Professions de la santé	8 375	8 633	8 837	8 620	--	--	--	--
Sciences humaines et liées aux sciences humaines	16 127	15 889	15 014	14 721	--	--	--	--
Mathématiques et sciences physiques	7 142	7 005	7 091	7 239	--	--	--	--
Sciences sociales	49 035	48 422	47 751	47 760	--	--	--	--

-- Données indisponibles.

1. 1996 est une moyenne établie sur huit mois (de janvier à août). Les données suivant 1996 ne sont pas comparables à celles des années précédentes.
2. Heures habituellement travaillées à l'emploi principal par les travailleurs de 25 ans et plus.
3. Inclut les étudiants de premier cycle et les diplômés.
4. Inclut les étudiants dont le domaine d'études n'était pas déclaré.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, *Éducation au Canada*, 2000, produit n° 81-229-XPB au catalogue et Centre de la statistique de l'éducation.

PLAN DE LEÇON

Suggestions relatives à l'utilisation de *Tendances sociales canadiennes en classe*

Plan de leçon pour l'article « Choisir de ne pas avoir d'enfants »

Objectifs

- Examiner les avantages et les inconvénients d'avoir des enfants.
- Prendre connaissance des facteurs qui influent sur la décision d'avoir des enfants.

Méthodes

1. Sondez la classe pour découvrir combien d'élèves prévoient avoir des enfants plus tard. Quel pourcentage s'attend à ne pas avoir d'enfants, à en avoir un, deux, ou plus? Discutez des raisons pour lesquelles certains élèves comptent ne pas avoir d'enfants, tandis que d'autres prévoient en avoir deux ou plus. Les garçons et les filles sont-ils également susceptibles de vouloir fonder une famille?
2. À en croire l'article « Choisir de ne pas avoir d'enfants », le lien entre revenu, niveau de scolarité et infécondité n'est pas clair. Divisez les élèves en deux équipes et demandez-leur de discuter de l'incidence du revenu et du niveau de scolarité sur la décision d'avoir des enfants.
3. Aujourd'hui, contrairement aux familles nombreuses des années 1950, beaucoup de Canadiens prévoient ne pas avoir d'enfants ou n'en avoir qu'un seul. Quelles sont les conséquences de ce choix pour le Canada du point de vue démographique, économique ou social? Développez le sujet.
4. Quoique la plupart des gens s'entendent pour dire qu'il est mieux qu'un enfant ait ses deux parents, le nombre de familles monoparentales est à la hausse. Quelles sont les conséquences liées au choix d'élever seul(e) un enfant?
5. De nombreuses personnes sans enfants affirment que le fait d'admettre ouvertement ne pas vouloir d'enfants est vu d'un mauvais œil par la société. Demandez aux élèves de discuter des raisons éventuelles de cette réaction.
6. Demandez aux élèves de dresser une liste des avantages et des inconvénients d'avoir des enfants. Y a-t-il des gens qui ne devraient pas avoir d'enfants? Quels traits de personnalité font qu'une personne est un bon parent?

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir celles que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le représentant régional en éducation de Statistique Canada au 1 800 263-1136 ou avec Joel Yan, équipe des ressources éducatives, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Courriel : yanjoel@statcan.ca. Pour obtenir plus de renseignements sur le soutien régional en matière d'éducation, consultez le site Web à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/edu/reprs-tea_f.htm.

NOTA :

Vous pouvez photocopier le « Plan de leçon » ou tout article ou rubrique de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

perspective

SUR LE TRAVAIL!

L'emploi et le revenu en perspective

UNE TOUTE NOUVELLE

... vous aide à comprendre le marché du travail et le revenu des Canadiens

La force d'un organisme est à la mesure de ses ressources humaines. Votre entreprise est-elle à l'affût des innovations en milieu de travail de manière à réaliser pleinement son potentiel?

L'emploi et le revenu en perspective vous tient au courant des plus récentes tendances, recherches et données concernant le travail. **L'emploi et le revenu en perspective** est un outil ESSENTIEL pour les professionnels du travail et des ressources humaines, les conseillers en gestion, les universitaires, et beaucoup d'autres.

Donnez un élan à votre productivité!

L'emploi et le revenu en perspective est l'un des moyens les plus efficaces pour vous permettre de comprendre, d'analyser, de mesurer et de gérer le capital humain. À l'aide de graphiques, de tableaux et de résumés, **L'emploi et le revenu en perspective** présente les dernières statistiques sur le travail et la démographie, qui sont essentielles pour :

- ▶ élaborer des stratégies de recrutement gagnantes
- ▶ situer votre entreprise par rapport à votre secteur d'activité
- ▶ établir en quoi les placements sont influencés par les attitudes envers la retraite
- ▶ prévoir l'incidence de l'emploi sur la demande de biens et services ou de programmes sociaux ...entre autres possibilités!

Suivez l'évolution du marché du travail

L'emploi et le revenu en perspective répond à vos besoins en données actuelles, fiables et détaillées. Vous y trouverez des données, des articles et des analyses indispensables sur le milieu de travail et sur les dossiers d'actualité connexes. Cette publication trimestrielle traite des sujets suivants :

- ▶ tendances du travail autonome
- ▶ tendances régionales de l'emploi
- ▶ vieillissement des effectifs
- ▶ habitudes d'épargne et de dépense
- ▶ gains et revenu au Canada
- ▶ évolution technologique du travail

...et bien d'autres sujets!

Commandez **L'emploi et le revenu en perspective** AUJOURD'HUI!

La version imprimée (n° 75-001-XPF au catalogue) présente chaque trimestre les plus récentes recherches et analyses sur le milieu de travail et coûte seulement 58 \$ par année.

La version en ligne (75-001-XIF) est offerte chaque mois sur le site Web de Statistique Canada, à l'adresse www.statcan.ca. Elle coûte 48 \$ par année et contient au moins un article intégral de la version imprimée.



APPELEZ sans frais au
1 800 267-6677

TÉLÉCOPIEZ sans frais au 1 877 287-4369

POSTEZ à Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada

ENVOYEZ UN COURRIEL à l'adresse
order@statcan.ca

COMMUNIQUEZ avec un analyste-conseil au Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près en composant le 1 800 263-1136. Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. Pour les envois à destination des États-Unis, veuillez ajouter 6 \$ pour chaque numéro ou article commandé. Pour les envois à destination d'autres pays, veuillez ajouter 10 \$ pour chaque numéro ou article commandé. (Les ministères et les organismes du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI et leur code de référence RI.)

Visitez notre site Web à
www.statcan.ca

CONÇU POUR LES AFFAIRES

La source officielle de statistiques canadiennes
En tout temps — En un seul endroit

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est...

...CONNAÎTRE EN PRIMEUR LES QUESTIONS SOCIALES D'ACTUALITÉ

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros trimestriels de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités actuelles.

...ÊTRE IMMÉDIATEMENT INFORMÉ DES NOUVELLES TENDANCES

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre l'avenir et pour vous y préparer.

...OBTENIR LES DONNÉES LES PLUS PRÉCISES QUI SOIENT SUR LE CANADA

Des experts analysent les données recueillies par Statistique Canada, la source par excellence d'information inédite sur le Canada. Soyez assuré que ces données sont les plus à jour et les plus exhaustives qui soient.

Tendances sociales canadiennes vous offre un aperçu des Canadiens; vous pouvez vous en servir pour élaborer des programmes pertinents, des produits que l'on s'arrachera et des services novateurs qui répondent aux besoins des Canadiens du 21^e siècle.

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :

par téléphone, au numéro sans frais 1 800 267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1 877 287-4369;
par courriel, à order@statcan.ca;
auprès du centre de consultation régional le plus près de chez vous, au numéro sans frais 1 800 263-1136.
L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 36 \$.



Au Canada, veuillez ajouter **soit** la TPS et la TVP en vigueur, **soit** la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 \$ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 \$ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.ca pour en savoir davantage sur l'abonnement à la version en ligne de *Tendances sociales canadiennes*. (L'abonnement électronique annuel est de 27 \$, taxes en sus.)